



COLLECTE & TRI HORS FOYER

2025

Les cahiers

CITEO

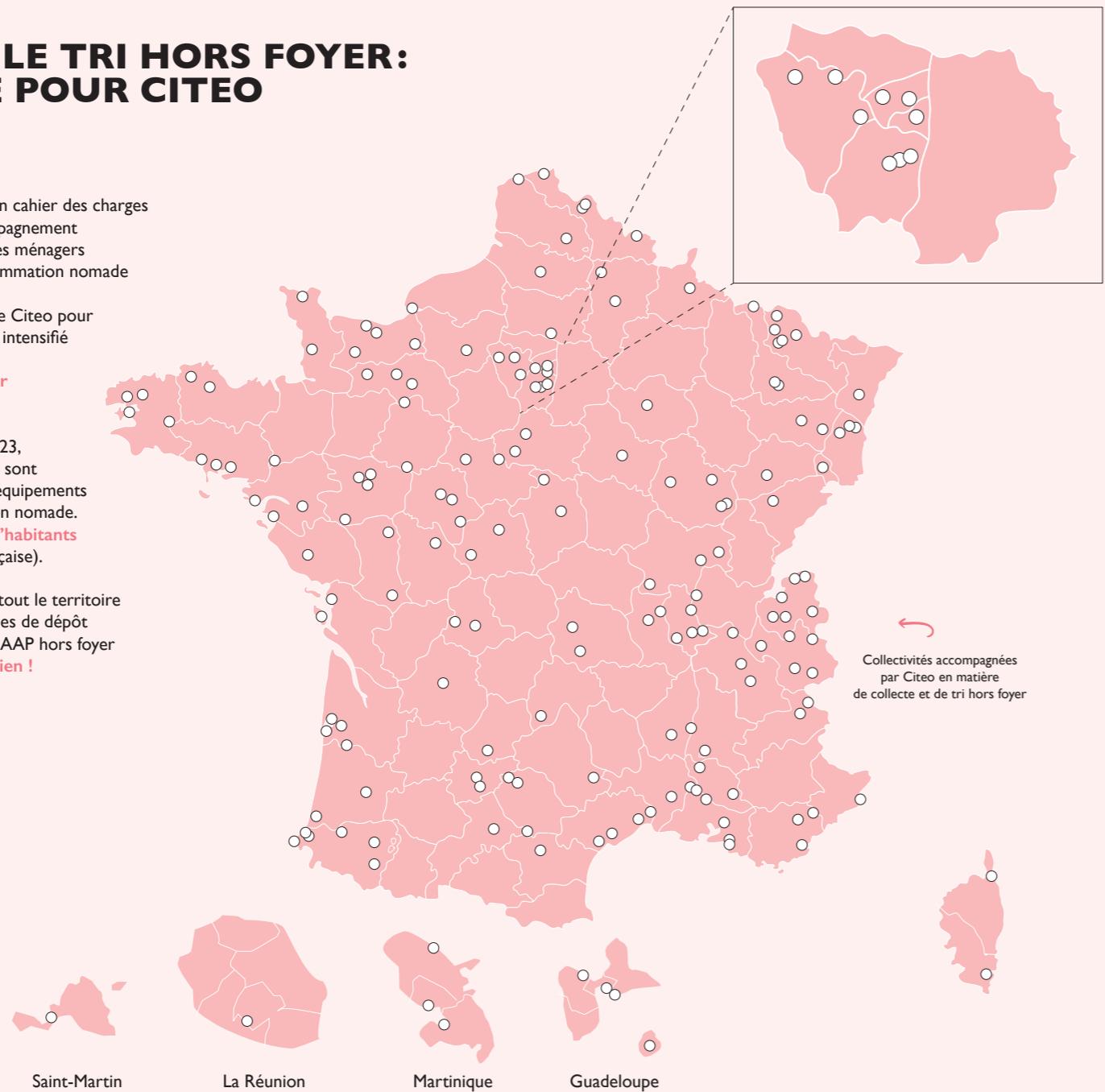
GÉNÉRALISER LE TRI HORS FOYER: UNE PRIORITÉ POUR CITEO

Dans le cadre de ses missions et de son cahier des charges d'agrément, Citeo poursuit son accompagnement au développement du tri des emballages ménagers et papiers graphiques issus de la consommation nomade hors foyer.

Commencé en 2021, le plan d'action de Citeo pour la généralisation du tri hors foyer s'est intensifié au printemps 2023 avec le lancement d'un **Appel à Projet (AAP) hors foyer** ainsi que l'AAP Outre-mer en 2024.

Depuis le lancement de ces AAP en 2023, plus de **200 collectivités territoriales** sont accompagnées pour le déploiement d'équipements dédiés au geste de tri en consommation nomade. Cela représente **plus de 18 millions d'habitants** (soit plus de 25% de la population française).

La généralisation du tri hors foyer sur tout le territoire se poursuit en 2025 au travers de phases de dépôt de dossiers et d'accompagnement de l'AAP hors foyer et de l'AAP Outre-mer. **On ne lâche rien !**



« Une véritable
aide au choix dans
le déploiement
du bon dispositif
hors foyer,
aux bons endroits. »



Anne-Sophie Louvel,
Directrice des Opérations
et Territoires de Citeo

Permettre aux Français de trier partout, tout le temps : un défi pour les collectivités locales qui ont à cœur depuis quelques années de déployer des dispositifs de collecte et de tri cohérents avec la collecte sélective des emballages et des papiers chez l'habitant. Un enjeu d'image pour les villes et de performance à l'heure où la consommation nomade explose.

En 2023, nous dressions un premier « état de l'art du sujet » grâce à une cinquantaine d'expérimentations dans des environnements très différents (centres-villes, parcs publics, plages, lieux de mobilité, etc.) et sur des témoignages largement illustrés d'acteurs pionniers. Depuis, Citeo a fait du hors foyer un axe phare de son offre pour inciter et accompagner les collectivités à s'emparer de ce défi pour leur territoire. C'est désormais forts du retour d'expérience de dizaines de projets variés conduits par des collectivités engagées, à l'aune

de campagnes de caractérisations et d'enquêtes utilisateurs, que nous publions ce deuxième volume des Cahiers du hors foyer.

Cette nouvelle édition vient apporter aux collectivités des conseils techniques précis pour continuer à déployer. Abordant les aspects pratiques du sujet – choix des équipements, dimensions, emprise, couleurs, emplacements –, mais aussi les messages à associer, cette édition se veut une véritable aide au choix dans le déploiement du bon dispositif aux bons endroits, pour garantir la continuité et l'efficacité du geste de tri. Pour trier partout et tout le temps.

Citeo transmet ici son expertise du sujet, assise sur des résultats chiffrés et une connaissance précise du terrain. Cette expertise vient compléter et appuyer les mesures d'accompagnement au déploiement de la collecte hors foyer pour les collectivités engagées dans les Appels à projet Citeo.

SOMMAIRE

Introduction

- 03 Édito de Citeo
- 05 Enseignements des Cahiers du hors foyer – Volume I
- 06 Les données techniques au service de la performance du tri hors foyer
- 08 La communication au service de la performance du tri hors foyer

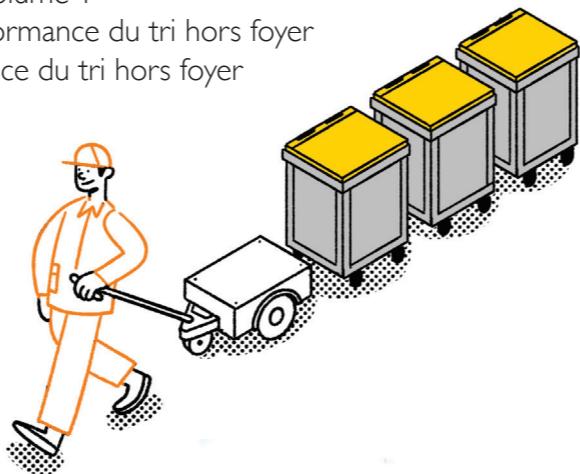
1 // Fiches équipements : adopter le bon dispositif

- 10 Abri-bac
- 12 Colonne
- 14 Hub de tri
- 16 Bac de tri
- 18 Corbeille
- 20 Porte-sac

2 // Fiches lieux : déployer à la bonne échelle du territoire

- 22 Ville Citeo
- 24 Rue & espace public
- 26 Promenade
- 28 Parc fermé
- 30 Plage
- 32 École
- 34 Établissement recevant du public
- 36 Équipement sportif
- 38 Événement

40 Pour aller plus loin



Retour sur les enseignements des Cahiers du hors foyer – Volume I

5 RÈGLES D'OR

= 1 =

Engager toutes les parties prenantes internes compétentes

Penser transversalité : du portage politique des élus à la gouvernance, tout en incluant les services techniques (collecte, propreté, gestionnaires de lieux, etc.), le service communication et les agents, en première ligne sur le terrain.

= 2 =

Optimiser le dispositif au territoire

Réaliser un diagnostic terrain complet est un prérequis pour déterminer le dispositif adéquat (équipement, emplacement, maillage). Selon les spécificités de votre territoire, il est nécessaire de s'adapter à vos usagers (locaux, touristes, etc.), tout en ajustant le volume utile suffisant en fonction des gisements réels. Il s'accompagne d'une sensibilisation via des consignes de tri adaptées aux usages nomades et ainsi délivrer la bonne information au bon endroit, au bon moment.

= 3 =

Généraliser ne veut pas dire systématiser

Repenser votre parc d'équipements permet de poser la question du juste maillage. À rebours des idées reçues, celui-ci ne repose pas nécessairement sur une forte densité d'implantation (doublement des équipements déjà présents). Moins mais mieux : oser la dédensification !

= 4 =

Cibler les lieux clés pour l'implantation

Élaborer le plan d'implantation d'un dispositif de tri réussi repose sur trois principes :

- positionner les équipements à des emplacements clés (lieux de pause, lieux récréatifs, entrées et sorties de parcs, etc.) ;
- sur des espaces dégagés et sans concurrence perceptive (mobiliers urbains, signalisation, etc.) ;
- en s'assurant de l'absence de dispositifs concurrents (corbeilles de ville monoflux par exemple).

= 5 =

Penser la chaîne de valeur de la précollecte à la collecte jusqu'au centre de tri

Afin d'assurer un recyclage effectif des flux, les équipements de précollecte (abris-bacs, colonnes, corbeilles, etc.) et la collecte (camions-bennes, etc.) doivent s'envisager de manière systémique avec les opérateurs de centres de tri. Cette collaboration est gage de la bonne acceptation des flux.

LES DONNÉES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DU TRI HORS FOYER

Depuis 2021, Citeo a accompagné plus de 200 projets de mise en place du tri dans l'espace public ou dans des espaces recevant du public (ERP), via 5 leviers clés.

En Hexagone:

- l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) hors foyer (2021-2023)
- l'Appel à projets (AAP) hors foyer (2023-2025)
- l'Appel à projets (AAP) levier innovation hors foyer (2023-2025)

Dans les Outre-Mer:

- Plan d'action territorialisé (PAT) (2023-2024)
- Appel à projets (AAP) performance, mobilisation et extension des consignes de tri en Outre-Mer (2024-2025)

En accompagnant ces projets, Citeo a souhaité suivre les performances du tri hors foyer dans des lieux et espaces publics, gérés par des collectivités territoriales, des gestionnaires de lieux de consommation nomade, avec les acteurs du monde sportif, de l'événementiel ou encore dans des lieux de mobilité.



L'indispensable suivi des performances du tri hors foyer

Citeo a mandaté deux bureaux d'étude chargés de la réalisation de mesures qualitatives (analyse de la composition du flux via une campagne de caractérisations) et quantitatives (recueil et analyse des données techniques de collecte).

En collaboration avec les lauréats, près de 50 territoires de l'Hexagone ont fait l'objet de 100 campagnes de caractérisations (311 prélèvements) entre 2021 et 2024 sur les différents types d'équipements (colonnes, abris-bacs, corbeilles, hubs de tri, porte-sacs).

5,6 tonnes de collecte sélective
et **6,5 tonnes** d'autres déchets analysés

Les objectifs des campagnes de caractérisations

- Identifier la qualité de la collecte sélective hors foyer.
- Connaître la composition des déchets.
- Évaluer l'efficacité des équipements de précollecte.
- Comparer la composition des gisements par typologie de lieux.

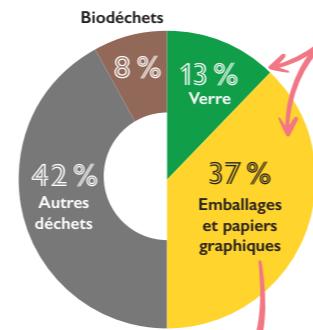
À retenir

Voici les résultats clés à retenir de ce bilan croisé des résultats obtenus par:

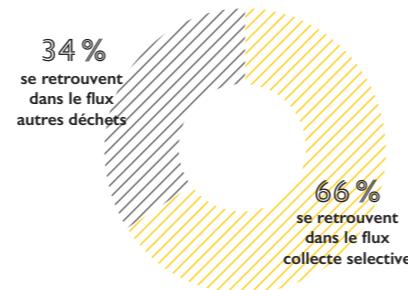
- types d'équipements de précollecte;
- catégories de lieux (rues, parcs, ERP, etc.);
- typologies d'habitat (urbain dense, mixte urbain, mixte rural, rural).

QUE RETROUVE-T-ON DANS LES ÉQUIPEMENTS DE TRI HORS FOYER?

La moitié du flux consommé hors domicile est à trier (emballages, papiers graphiques et verre).



La mise en place du tri permet d'orienter les deux tiers du gisement vers le recyclage.



TOP 3 DES ÉLÉMENTS LES PLUS RETROUVÉS

Dans la collecte sélective

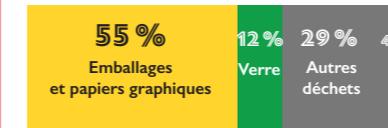
• Quel que soit le type de lieu, les **emballages en papier/carton** (carton plat, ondulé et papier/carton) font partie du top 3 des éléments les plus retrouvés dans le flux de collecte sélective.

• **Les bouteilles plastiques en PET** font également partie des éléments les plus retrouvés (en masse) dans le flux de collecte sélective, notamment dans les ERP, les parcs et les jardins, et sur les plages.

EMBALLAGES ET PAPIERS: QUELLE PERFORMANCE PAR ÉQUIPEMENT?

Au global des mesures réalisées sur la collecte sélective (tout équipement confondu), la qualité du tri est de 55%. On retrouve cependant un gisement de 12% de verre.

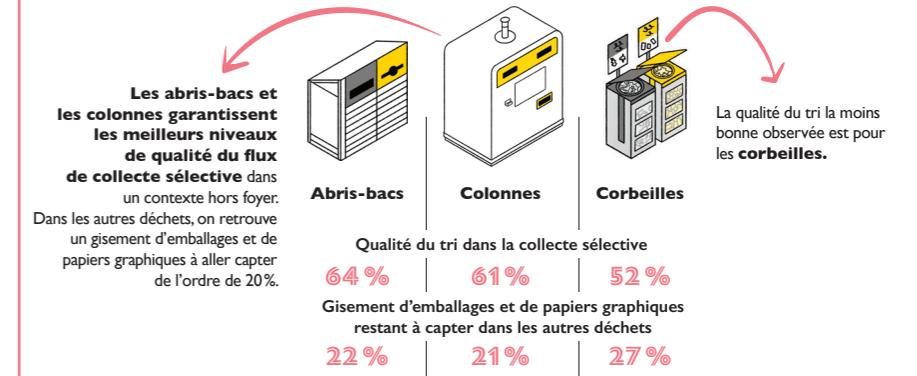
Collecte sélective



Dans le flux Autres déchets de tous les équipements caractérisés (6,5 tonnes), le reste à trier est de 38% (25% d'emballages et de papiers graphiques, 13% d'emballages en verre).

QUELLE PERFORMANCE PAR ÉQUIPEMENT?

Le type d'équipement influe directement sur la qualité du tri:



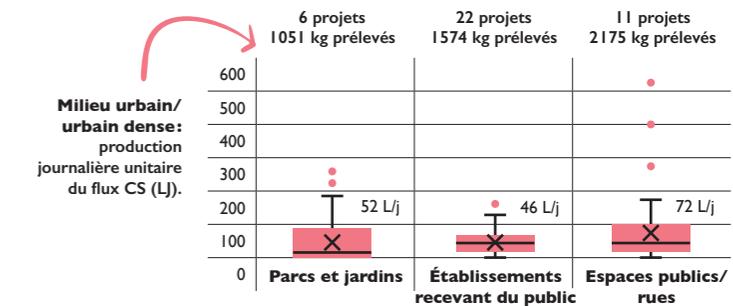
ZOOM SUR LA COMPOSITION DES FLUX PAR TYPE DE LIEU

	Parcs et jardins		Rues		Établissements recevant du public		Plages	
	Collecte sélective	Autres déchets	Collecte sélective	Autres déchets	Collecte sélective	Autres déchets	Collecte sélective	Autres déchets
Emballages légers	50%	16%	44%	20%	45%	27%	56%	12%
Papiers/journaux/magazines	10%	2%	8%	2%	11%	6%	6%	1%
Emballages en verre	12%	15%	17%	16%	6%	6%	6%	13%
Refus/autres déchets	28%	67%	31%	62%	39%	62%	32%	74%

QUELLE PRODUCTION JOURNALIÈRE DU FLUX DE COLLECTE SÉLECTIVE PAR LIEU ET TYPOLOGIE D'HABITAT?

Lors des mesures qualitatives, les bureaux d'études ont relevé les estimations de production unitaire permettant ainsi d'analyser la distribution des productions de la collecte sélective selon les principaux types de lieu. Il faut donc penser à optimiser le volume utile suffisant selon la typologie de lieu.

Par exemple, pour les projets en **milieu urbain/urbain dense**, la production journalière est la plus élevée dans les espaces publics/rues, avec 72 litres relevés par équipement et par jour, contre 52 litres dans les parcs et jardins.



LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DU TRI HORS FOYER

Un rôle central pour mobiliser tous vos acteurs et assurer la continuité du geste de tri du domicile à l'espace public.

1 Une communication globale impactante

En activant différents vecteurs de communication, vous maximisez l'impact de votre engagement à proposer des solutions de tri partout, tout le temps.

Les règles de tri simples et cohérentes sont un prérequis dans votre communication.

Plus de **9/10** des usagers estiment que les dispositifs de tri hors foyer permettent au site d'être propre et illustrent l'engagement des acteurs en faveur du territoire.

Observatoire du Geste de Tri, Citeo, 2024.

POUVOIR IDENTIFIER FACILEMENT LES DISPOSITIFS

Au regard de leur implantation dans l'espace urbain, l'émergence des dispositifs de tri doit se penser sur des espaces dégagés, sans concurrence perceptive (mobilier urbain, signalisation, etc.) tout en s'assurant de l'absence de dispositifs concurrents (corbeilles de ville monoflux par exemple). Le tout, dans le sens du flux de circulation !

2 Trois visions complémentaires

Vision de loin pour identifier l'emplacement de l'équipement et permettre à l'utilisateur de faire son geste de tri (utilisation de panneaux ou *total covering* de l'équipement).

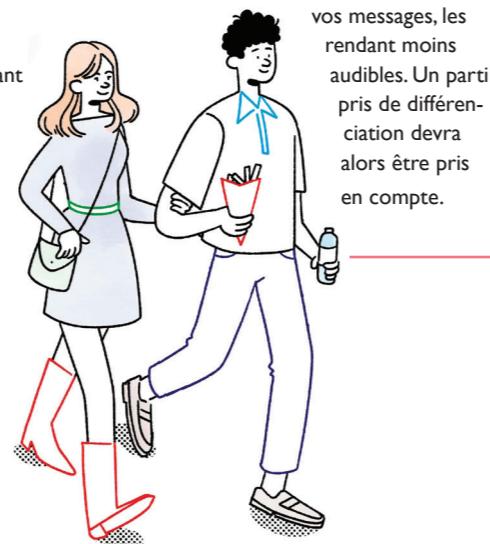
Vision intermédiaire pour confirmer que l'équipement permet le tri des emballages et des papiers, avec l'utilisation d'éléments visuels et textuels rappelant les règles de tri, mais aussi l'encouragement au passage à l'action (exemples: utilisation d'une campagne d'affichage ou recours à un slogan de mobilisation de type « trier partout, tout le temps »).

Vision de près pour guider l'utilisateur dans son geste ultime en lui confirmant visuellement les typologies d'emballages et de papiers acceptés.

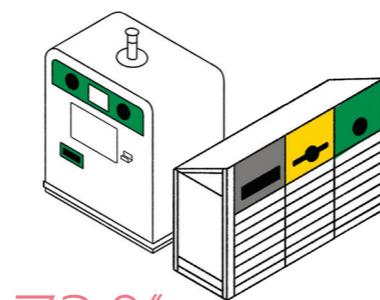
3 Une communication adaptée à l'emplacement de l'équipement

Au même titre que vos équipements répondront à des besoins spécifiques et à des contraintes d'implantation, la communication se joue avant même leur déploiement.

L'espace public étant souvent surchargé par les communications tierces et les informations pratiques (arrêt de bus avec un écran, panneaux d'affichage dans les écoles, informations des organisateurs d'événement, etc.), il est nécessaire d'analyser l'environnement immédiat de l'équipement. Encombré, il entrera



en concurrence avec vos messages, les rendant moins audibles. Un parti pris de différenciation devra alors être pris en compte.



73 % des usagers jugent que les équipements sont très faciles à repérer lorsqu'ils sont volumineux, colorés et installés aux points clés à proximité immédiate des flux de personnes (versus 28 % s'ils sont situés à l'écart des flux de déplacements – même en étant volumineux et/ou colorés).

4 Cohérence des messages

Afin de favoriser l'appropriation du geste de tri hors foyer, il est essentiel de maintenir une cohérence avec les repères utilisés à domicile. Il convient ainsi de communiquer sur le « tri de tous les emballages et papiers », sans distinction, en rappelant les trois consignes clés: vidés, non imbriqués et en vrac.

Le temps de lecture des informations n'est que de quelques secondes: simplifiez au maximum les textes proposés.

L'utilisation du champ lexical du recyclage (emballages recyclables, recyclé, etc.) est à proscrire pour le moment puisque toutes les filières de recyclage ne sont pas encore opérationnelles à grande échelle.

71 % des usagers indiquent que les consignes sont très claires à comprendre lorsqu'il y a peu de visuels (versus 34% avec trop de visuels qui empêchent une bonne reconnaissance des emballages).

5 Cohérence des visuels

Photographies ou pictogrammes, à vous de choisir, mais restez cohérent avec vos autres supports de communication dédiés au tri:

- Utiliser le même univers graphique pour l'ensemble de vos supports renforcera leur notoriété et leur portée.
- Ne mettre en avant que des emballages et des papiers se retrouvant en consommation nomade (voir p. 6 et p. 7; éviter les catégories de produits ménagers).

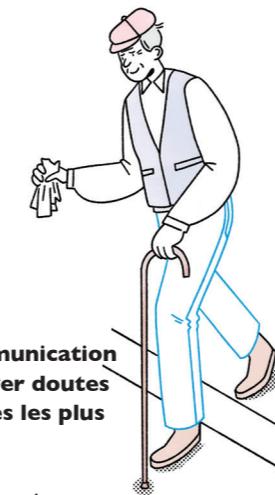
6 Cohérence des couleurs

Pour simplifier la compréhension du tri sur le territoire national, l'AFNOR propose des codes couleurs selon les gisements d'emballages et de déchets (norme XP H96-325). Le respect de ces codes couleurs renforce la compréhension du geste de tri sur l'espace public et dans les lieux de fréquentation, comme celui fait à domicile.

Le gris (RAL7011)
Pour les autres déchets

Le jaune (RAL 1018)
Pour les emballages ménagers et papiers

Le vert (RAL 6032)
Pour les emballages en verre



7 La communication pour lever doutes et mésusages les plus fréquents

Même si les Français sont engagés dans le tri de leurs déchets, des hésitations subsistent au moment du geste et viennent réduire la performance.

Les doutes et mésusages les plus représentatifs:

- ✗ Laisser des restes alimentaires dans l'emballage (sachet de sandwich contenant encore nourriture ou sauce, gobelet à moitié vide, etc.).
- ✗ Imbriquer les emballages (plusieurs emballages mis les uns dans les autres par praticité ou gain de place).
- ✗ Jeter un sac fermé rempli d'emballages (sac de pique-nique ou de fast-food plein). Risque de refus en l'absence d'ouvriers de sacs dans le centre de tri.
- ✗ Jeter les emballages métalliques (acier, aluminium) dans le gisement des déchets ménagers.

Les emballages dans l'équipement de tri, c'est vidé, non imbriqué et en vrac!

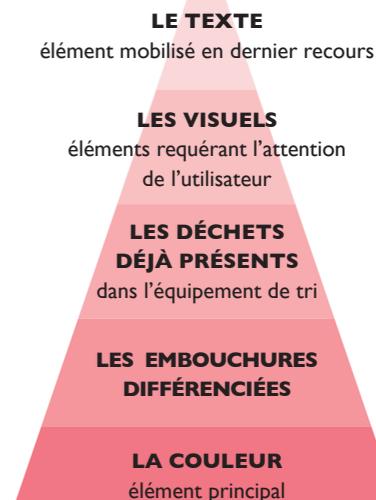
8 Votre communication, reflet de votre singularité territoriale

Si votre territoire est touristique ou frontalier, pensez à traduire vos consignes de tri. Les pratiques diffèrent selon les pays: une communication multilingue, adaptée aux langues les plus parlées localement facilitera la participation des visiteurs au geste de tri.

9 Les équipements, des vecteurs de communication à animer

Pour aller plus loin, intégrez les équipements comme de véritables supports de communication 360°. Au plus près de vos usagers, ils deviennent des actions « coups de poing » pour favoriser l'adoption du geste de tri sur vos espaces. Par exemple: relais de vos campagnes d'affichage sur les flancs des abris-bacs ou sur les bâches de vos hubs, animations ludiques par vos ambassadeurs du tri, nudges pour guider le bon geste, etc.

POUR TRIER, 5 AIDES VISUELLES MOBILISÉES PAR LES UTILISATEURS



77 % des usagers jugent comme très clairs des équipements dont le texte est bref et sans élément visuel qui détourne l'attention (versus 39% si le texte est en concurrence visuelle avec d'autres informations).

QUALITÉ DU TRI, INTÉGRATION PAYSAGÈRE, FACILITÉ D'IMPLANTATION

L'abri-bac biflux ou triflux est votre principal atout pour le tri hors foyer. Le ratio de volume utile par rapport à l'encombrement est optimisé et les moyens de collecte peuvent être mutualisés avec le tri ménager. Pour le déployer au mieux, voici les indispensables de Citeo.

Positionner « la collecte sélective » et « les autres déchets » l'un à côté de l'autre pour faciliter un geste de tri intuitif.

Deux configurations: abris-bacs biflux ou triflux, avec ou sans le bac dédié au verre.

Étude de gisement: justifier l'implantation de **biflux ou de triflux** en fonction de la présence d'un **gisement de verre** sur les lieux.

Prioriser l'implantation d'**abris-bacs biflux** à proximité de colonnes à verre et/ou dans les zones de faible gisement.

Installer des **abris-bacs triflux** en l'absence de colonnes à verre et/ou dans les zones de forte consommation (aires de pique-nique, lieux festifs, etc.).

Penser **utilisateur** avec une implantation du mobilier accessible aux PMR et adaptée au cheminement piéton.

Adopter des **embouchures différenciées** facilitant le geste de tri et maximisant la qualité des flux:

- **Pour la collecte sélective:** la forme ronde/rectangulaire accueille les emballages vides et les papiers de la consommation nomade (bouteille en plastique, emballage de burger, canette, etc.).

- **Pour le flux du verre:** la forme ronde accueille les emballages vides en verre (bouteille, pot, etc.). Ajouter un ralentisseur ou une matière insonorisante pour limiter le bruit.

GARANTIR UNE BONNE COORDINATION DES ÉQUIPES EN CHARGE DE LA MAINTENANCE ET DE L'ENTRETIEN AINSI QUE CELLES DE LA COLLECTE:

- Assurer l'adéquation des moyens de collecte avec la collecte en bac roulant de tous les flux, en particulier pour le verre.
- Fournir des clés triangle aux équipes pour ouvrir les abris-bacs.
- Planifier les temps de sorties des bacs avec ceux des collectes, en intégrant le temps nécessaire pour convoier les bacs jusqu'à l'aire de présentation.
- Nettoyer les équipements.

L'accès à l'embouchure ne nécessite **pas de contact** (exemple: pas de manipulation de couvercle).

Dans les bacs, les **emballages en vrac!**

Le flux en vrac est prêt à être collecté et trié selon les attentes des centres de tri (pas de sac de précollecte ni de sac de pique-nique rempli).

Privilégier les abris-bacs aux corbeilles, la qualité du tri est de **64%** pour les premiers, contre 52% pour les secondes.

UNE SURFACE IMPORTANTE DE COMMUNICATION OFFERTE PAR LE MOBILIER

Utiliser les **surfaces latérales** pour ajouter d'autres éléments de communication. Un **totem** peut également être ajouté pour la visibilité en hauteur et de loin.

En cas d'ajout d'un message engageant, miser sur sa simplicité et son uniformité avec le message préconisé nationalement par Citeo comme « **Tous les emballages et les papiers se trient** », complété d'un message secondaire « **vidé, non imbriqué et en vrac** ».

Privilégier les **matières durables** tout en favorisant des **supports amovibles** (évités gravures ou impressions directes sur les meubles) pouvant être actualisés.

En amont des installations, il est nécessaire de consulter les **ARCHITECTES des bâtiments de France** pour l'implantation des abris-bacs dans les zones classées ou inscrites.

Ce dispositif permet de capter **3 FOIS plus de déchets hors foyer qu'une corbeille** (110 L/jour vs. 34 L/jour). Un atout pour optimiser la collecte, notamment lors des pics de fréquentation.

EMPRISE AU SOL POUR 1 FLUX

AVEC UN BAC 2 ROUES:
- Longueur de 48 à 58 cm
- Profondeur de 54 à 88 cm

AVEC UN BAC 4 ROUES (660 L):
- Longueur de 126 à 153 cm
- Profondeur de 78 à 85 cm

BIFLUX OU TRIFLUX

À adapter au territoire / diriger vers les colonnes à verre à proximité.

COMMUNICATION sur dibond/plastron vissé sur l'abri-bac.

TOIT INCLINÉ Angle de 10° minimum pour éviter les dépôts.

FIXATION AU SOL OU PLATINE Hauteur réglable sur surfaces non planes.

En option, **UN MÉGOTIER** sur l'abri-bac concourt à la propreté du mobilier.

ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) Embouchures à une hauteur maximale de 1,30 m (Norme NF P 99-61). Les bacs de 770 L ne sont pas compatibles PMR.

RECOMMANDATION D'IMAGES ET DE TEXTES À PLACER AU-DESSUS DES EMBOUCHURES Sur la **FACE AVANT**, utiliser la largeur maximale disponible.

DIMENSIONS DES EMBOUCHURES

Autres déchets



L: 450 à 550 mm / H: 150 mm

Emballages vides et papiers

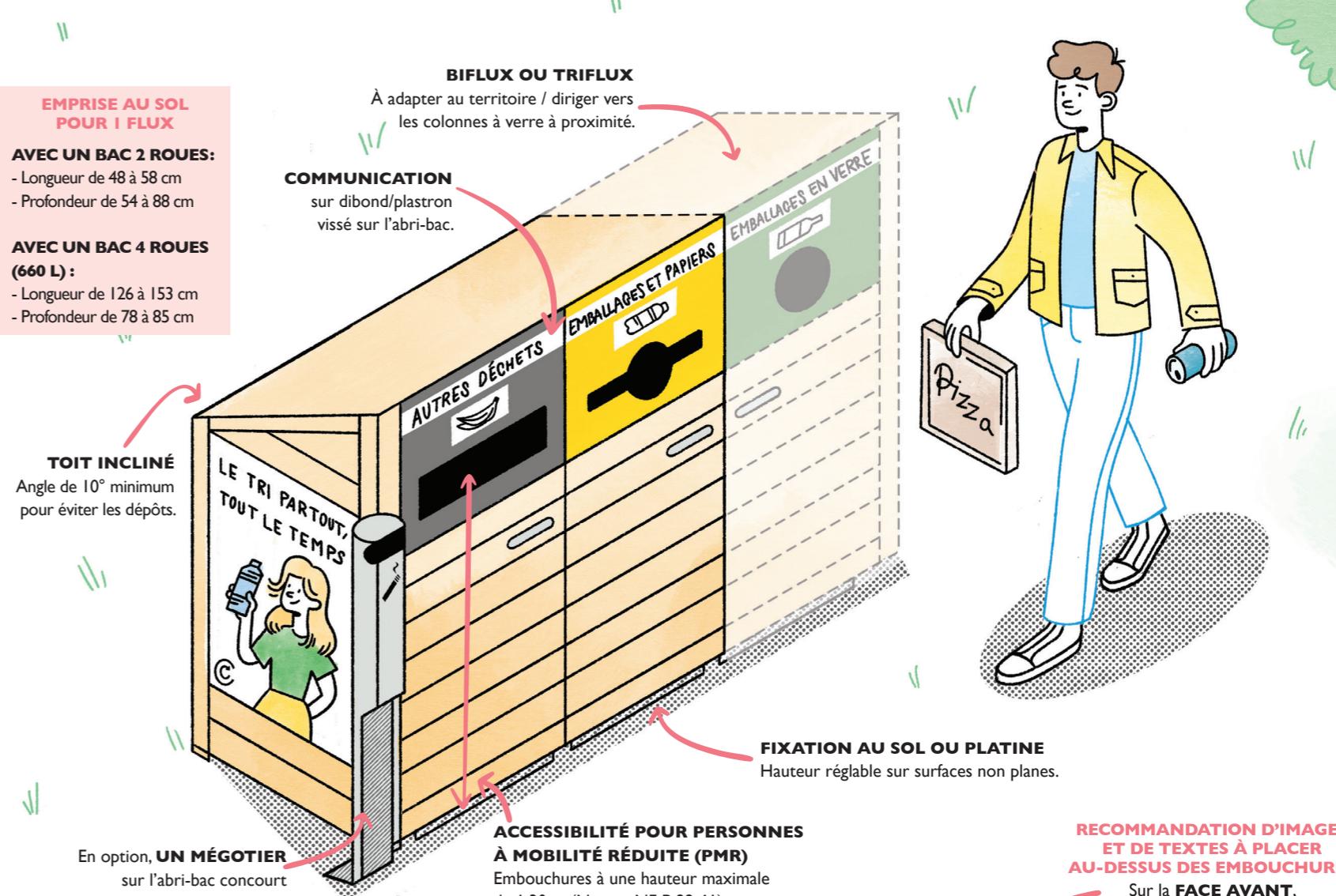


L: 330 à 450 mm / H: 45 à 60 mm
Ø: 156 à 180 mm

Emballages en verre



Ø: 80 à 150 mm



FORTE CAPACITÉ, BONNE VISIBILITÉ ET QUALITÉ DU TRI

Les colonnes constituent un atout indéniable pour le déploiement du tri hors foyer. Déployées de manière pérenne, elles sont très capacitaires et permettent d'optimiser la fréquence de collecte. Visible de loin, leur habillage peut être pensé pour une parfaite intégration paysagère.

Leur implantation doit être réfléchie:

- Selon la topographie des lieux, une dalle béton est nécessaire.
- En fonction des travaux de terrassement utiles en amont.
- **Pour ne pas gêner le cheminement piéton** lié à l'emprise au sol importante.
- Pour garantir **l'accès du camion** de collecte
- En complémentarité du réseau de dispositifs de colonnes déjà déployés au service des habitants pour leurs dépôts d'emballages et de papiers ménagers.

Deux organisations possibles pour cet équipement:

- Équipement **principal** suite à l'enlèvement des mobiliers installés antérieurement (exemple: entrée d'un parc ou d'un espace naturel).
- Équipement **complémentaire** des autres dispositifs hors foyer (abris-bacs, corbeilles, etc.).

En fonction des contraintes de certains lieux avec des spécificités (encombrement de l'espace public, proximité d'un site inscrit ou classé), il est possible d'opter pour des colonnes semi-enterrées ou enterrées. Point de vigilance: les coûts d'installation (génie civil, dispositifs de sécurité, nettoyage des fonds de cuve, etc.).

Le recours à ces équipements doit se faire en concordance avec:

- **le véhicule de collecte** disponible (bras de collecte et système de préhension), déjà utilisé pour la collecte des colonnes en place sur le territoire;
- **l'accessibilité** du véhicule de collecte.

Cette mutualisation de la collecte de nouveaux équipements hors foyer avec le dispositif déjà en place est gage de renforcement du service (et de satisfaction des usagers), et de son efficacité (plus de tonnes, coûts maîtrisés).

La collecte robotisée améliore les conditions de travail des agents (l'absence de manipulation directe des flux favorise la réduction des risques de troubles musculosquelettiques et mécaniques ou les risques de chute – en conformité avec la recommandation R437 de la CNAMTS).

Qualité du tri de **61%** pour les colonnes, 2^e dispositif le plus performant sur la qualité du tri après les abris-bacs (64%) et avant les corbeilles (52%).

La colonne offre un **espace de communication très important**: les consignes de tri doivent être spécifiées à proximité des embouchures. Le reste de l'espace disponible peut être utilisé pour de l'intégration paysagère et de la personnalisation (exemples: street art, images de nature, dessins d'enfants).

Une couverture totale de l'équipement peut être envisagée (*total covering*).

Leur forte capacité permet d'absorber les **pics saisonniers et/ou événementiels**.

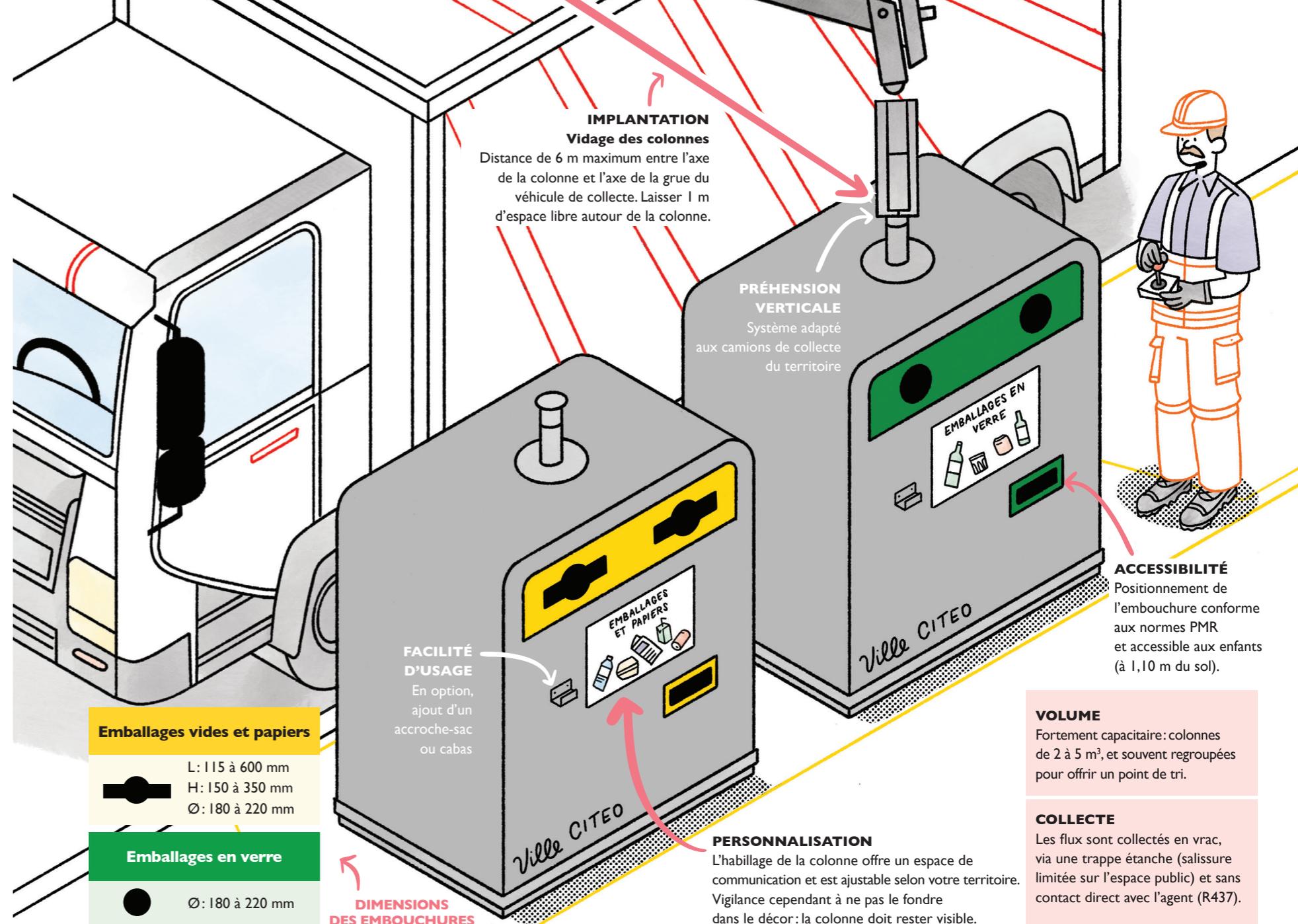
Les colonnes mobiles sur roulettes sont complémentaires aux colonnes aériennes pérennes et peuvent être déployées en configuration événementielle, notamment pour la collecte du verre.

Un **mobiliers robuste**, résistant aux intempéries et nécessitant peu d'entretien.

Il favorise une protection des flux empêchant l'accès aux nuisibles et concourant à la propreté de l'espace public.

12% de remplissage moyen constaté lors des caractérisations. Il existe donc une marge de manœuvre importante pour optimiser la fréquence de collecte (notamment en haute saison vs. en basse saison).

55% des usagers estiment que les colonnes sont très faciles à repérer, contrairement aux corbeilles (48%).



FACILITÉ D'INSTALLATION, DISPOSITIF D'ENVERGURE ET À MOINDRE FRAIS

Le hub de tri est une solution idéale pour des événements éphémères ou des pics saisonniers. Il dispose d'une forte capacité de stockage (via la rotation de bacs), notamment lorsque le circuit habituel de collecte est contraint.

Une installation économique et facile des hubs de tri pour les manifestations et événements grâce à :

- des équipements de base possiblement déjà disponibles (barrières Heras, blocs de béton, bacs de tri);
- des bâches de tri neutres et réutilisables (non millésimées).

Visible de loin, le hub apporte une réponse efficace aux besoins de pics de fréquentation lors d'événements, de manifestations sportives ou culturelles, mais aussi en haute saison via des équipements très capacitaires, à proximité immédiate des lieux de consommation (espace de restauration, aire de pique-nique, etc.).

Rassembler des bacs à disposition des usagers et des bacs de rotation en un même lieu : une opportunité unique de stocker les flux et de rationaliser la collecte lorsque les heures de passage des équipes de collecte sont contraintes.

Le flux en vrac est prêt à être collecté et trié selon les attentes des centres de tri.

LES BÂCHES, UN ATOUT POUR VOTRE COMMUNICATION

Utiliser toute la surface du hub pour afficher l'ensemble de la communication du dispositif. La face sur laquelle sont positionnées les embouchures devra accueillir les règles de tri : visuels et rappel des informations sur les flux (emballages et papiers, autres déchets). Les autres messages portant sur la communication engageante de la collectivité/de l'organisateur pourront être repris sur les autres faces du hub.

Il est souhaitable de personnaliser les bâches à l'identité graphique de la collectivité, mais penser réemploi de ces bâches pour plusieurs événements (sportifs, culturels, etc.).

Utiliser des aplats de couleur par zone représentant les embouchures des flux des gisements :

- la collecte sélective en jaune
- les déchets en gris
- les éventuels autres flux (verre en vert, biodéchets en marron, etc.).

En raison d'une impression sur un grand format, il faut être vigilant la qualité des fichiers des visuels utilisés (grande résolution) pour éviter l'effet pixelisé.

Réaliser des tests en amont pour ajuster la hauteur des embouchures de la bâche avec la configuration : la hauteur de vos bacs (240 L, 360 L, 660 L, etc.), la hauteur des blocs béton ou autre.

Maximiser le nombre d'embouchures dédié à la collecte sélective correspondant au principal gisement généré en consommation nomade.

- Pour la collecte sélective : la forme ronde/rectangulaire sera à privilégier.
- Pour le flux autres déchets : l'embouchure devra être plus importante.

Ajouter un flux de verre n'est pas nécessaire ; les organisateurs d'événements interdisent généralement le verre à l'entrée du site pour des raisons de prévention et de sécurité.

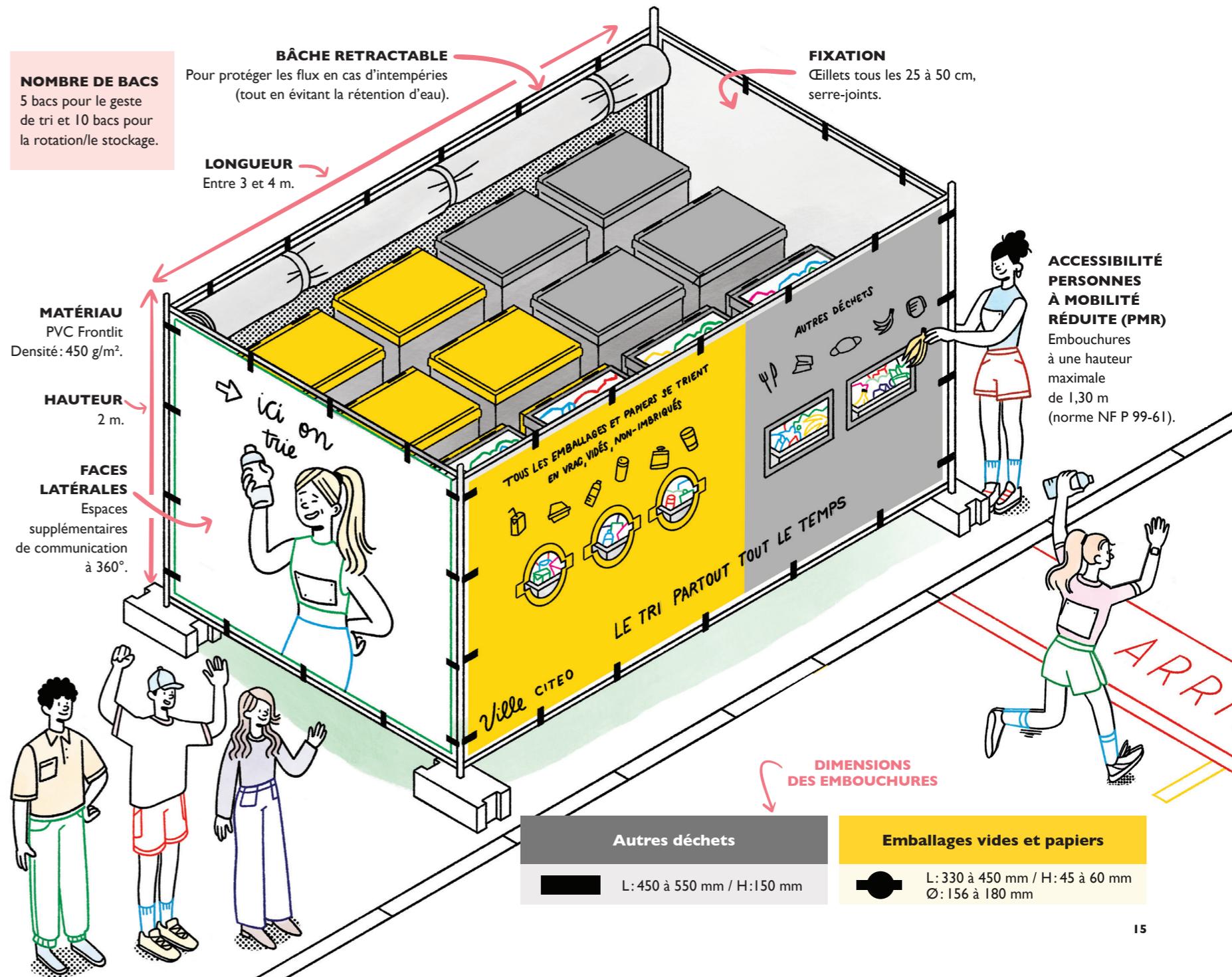
Prévoir un système de protection des flux contre les intempéries : bâche rétractable en guise de toit ou système de tendeurs sur les couvercles des bacs pour qu'ils soient semi-ouverts. Penser à protéger les bacs en cours d'utilisation (couvercle ouvert).

Selon la superficie de la bâche, il convient de disposer les œillets tous les 25 à 50 cm pour une meilleure répartition des forces de la prise au vent. Pour être précis, plus les points de fixation sont nombreux, mieux seront réparties les forces du vent sur un plus grand nombre d'œillets.

PROPOSITION DE DIMENSIONNEMENT DES HUBS DE TRI ÉVÉNEMENTIELS

Formats des hubs de tri

		S	M	L
Collecte sélective (bacs jaunes)	Bacs pour le geste de tri	1	2	3
	Bacs pour la rotation/le stockage	-	4	6
Autres déchets (bacs gris)	Bacs pour le geste de tri	1	1	2
	Bacs pour la rotation/le stockage	-	2	4



ADAPTABILITÉ, RAPIDITÉ D'INSTALLATION ET CAPACITÉ IMPORTANTE

Les bacs de tri peuvent constituer un mobilier de précollecte à utiliser de manière saisonnière ou occasionnelle (fêtes locales, marchés de Noël, etc.). Ajouter facilement des éléments de communication directement sur vos bacs en stock vous permettra d'avoir un point de tri opérationnel.

Les bacs sont groupés pour constituer un point de tri composé de plusieurs flux: on trouvera à minima un bac par flux (collecte sélective, autres déchets, verre). Ils sont positionnés aux endroits clés de consommation, par exemple à proximité de stands de nourriture ou d'espaces de pique-nique. Une alternative pour le flux verre: installer des colonnes mobiles de petit volume là où le gisement de verre est le plus important.

Ce dispositif de tri est le plus facilement modulable: nombre de flux, nombre de bacs par flux et volume des bacs. Les bacs peuvent être disponibles dans votre stock existant ou sur commande dans le cadre d'un marché actuel.

DE 80 L
À 1100 L

des gammes de bacs variées offrant une modularité démultipliée.

PAS besoin de TRAVAUX FIXATIONS,

de génie civil ni de les bacs de tri peuvent être disposés sur toutes les surfaces carrossables. Ils ne laisseront aucune trace après leur enlèvement.

À chaque flux son ouverture:

- **Pour la collecte sélective**, un couvercle fermé avec un surcouvercle intégré et ouvert. L'ouverture réduite guidera le geste de tri (limitation de l'imbrication notamment) et protégera le flux des intempéries (l'humidité sur les papiers et cartons est cause de déclassement en centre de tri).
- **Pour le verre**, un couvercle fermé via une serrure et avec une embouchure ronde intégrée, pour guider le geste de tri.

L'embouchure ronde et de petite taille évite que les gros producteurs (bars, restaurants) l'utilisent.

- **Pour les autres déchets**, un couvercle simple. Seul flux avec le couvercle ouvert, il absorbe les déchets non triés.

Un mobilier robuste, résistant aux intempéries et nécessitant peu d'entretien. Anticiper néanmoins une prestation de lavage, qui se révèle nécessaire notamment lors des pics de fréquentation et/ou de températures élevées (odeurs, insectes, etc.).

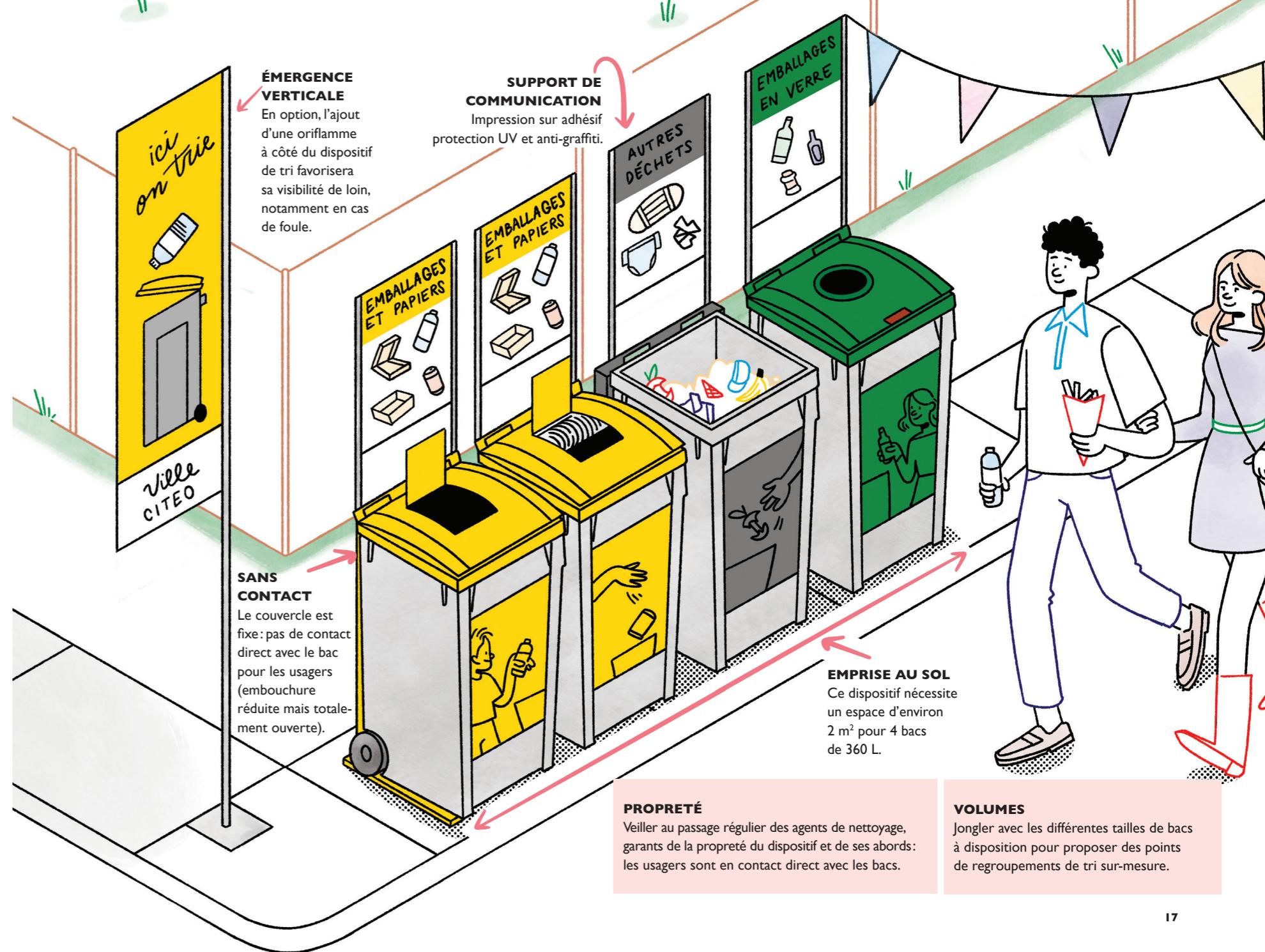
Le bac de tri est connu de tous, le dispositif est donc instantanément

IDENTIFIÉ

La collecte est facilitée: lorsque les bacs sont pleins, ils sont acheminés en zone de regroupement ou directement placés sur le parcours de collecte du camion benne. Un timon d'attelage vous permettra de manipuler plusieurs bacs à la fois pour faciliter les déplacements. Le flux en vrac est prêt à être réceptionné en centre de tri.

La communication est simple pour permettre un déploiement rapide: - dans l'idéal une structure métallique sur pied servant de support de communication est installée; - au minimum les consignes de tri sont apposées directement sur le bac.

Le format est proportionnel à la taille du bac et n'entrave pas la collecte.



ÉMERGENCE VERTICALE
En option, l'ajout d'une oriflamme à côté du dispositif de tri favorisera sa visibilité de loin, notamment en cas de foule.

SUPPORT DE COMMUNICATION
Impression sur adhésif protection UV et anti-graffiti.

SANS CONTACT
Le couvercle est fixe: pas de contact direct avec le bac pour les usagers (embouchure réduite mais totalement ouverte).

EMPREISE AU SOL
Ce dispositif nécessite un espace d'environ 2 m² pour 4 bacs de 360 L.

PROPRETÉ
Veiller au passage régulier des agents de nettoyage, garants de la propreté du dispositif et de ses abords: les usagers sont en contact direct avec les bacs.

VOLUMES
Jongler avec les différentes tailles de bacs à disposition pour proposer des points de regroupements de tri sur-mesure.

PRATIQUE, BIEN IDENTIFIABLE ET AVEC UNE OFFRE VARIÉE

La corbeille est le mobilier de gestion des déchets le plus présent dans l'espace public. Elle apporte une solution de tri facilitée, avec une faible emprise au sol et adaptée aux véhicules existants des équipes de propreté. Pour la déployer au mieux, voici les indispensables de Citeo et sa composition idéale en version illustrée.

Pour le maillage, penser global:

tous les lieux d'attente et de pause longue doivent être équipés, à l'inverse les lieux de passage peuvent faire l'objet d'une dédensification. Halte aux idées reçues, moins de corbeilles ne générera pas plus de déchets au sol, à condition:

- d'adapter la fréquence de collecte aux petits volumes de corbeille (de 50 à 110 L) et/ou de compléter l'offre avec des dispositifs plus capacitaires type abris-bacs;
- de prévenir et d'expliquer ce nouveau maillage aux passants.

Les fournisseurs proposent des gammes variées de corbeilles, permettant d'exprimer l'identité esthétique de votre territoire.

Le bardage ajouré apporte de la transparence:

- pouvant guider le geste de tri des usagers en se référant aux déchets antérieurs déposés;
- permettant un contrôle visuel au quotidien pour optimiser la collecte;
- garantissant une compatibilité avec Vigipirate.

Qualité du tri de

52 %

nettement inférieure aux autres dispositifs de tri (64 % pour les abris-bacs, 61 % pour les colonnes) et un gisement important d'emballages et de papiers restant à capter dans le flux des autres déchets (27 %).

Moindre émergence dans le paysage du fait de la taille des corbeilles... mais une

RÉGULARITÉ D'IMPLANTATION

gage de bonne identification du dispositif.

Il est indispensable de s'assurer auprès du centre de tri qu'il dispose d'un ouvreur de sac.

Si tel n'est pas le cas, une étape intermédiaire d'ouverture et de vidage des sacs est nécessaire avant leur envoi en centre de tri – malgré les inconvénients associés (pénibilité, risques de troubles musculosquelettiques et tâches additionnelles).

Les corbeilles sont équipées d'une **ouverture ergonomique** de préhension latérale du sac, facilitant la précollecte et réduisant la pénibilité liée à la manipulation de contenants pondéreux (et donc les risques de troubles musculosquelettiques).

Le mobilier ne se prête pas à la collecte du verre (matériau trop lourd et risques de débris de verre).

Penser à:

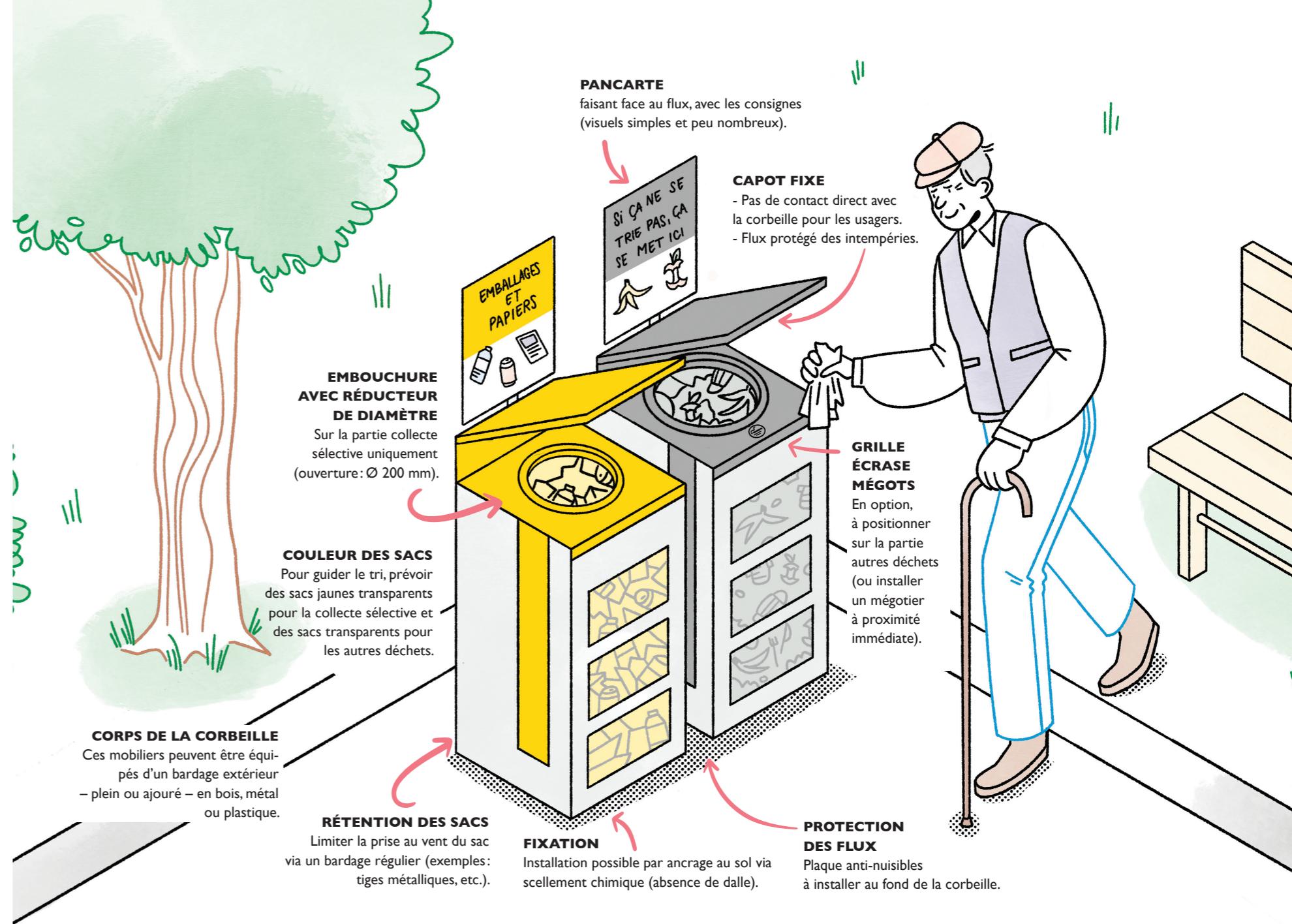
- les implanter en complémentarité des colonnes à verre (uniquement sur les lieux clés!);
- diriger vers les colonnes à verre à proximité.

En cas de forte fréquentation, les corbeilles peuvent faire l'objet de **débordement**, ce qui représente un vrai frein à l'usage.

Attention aux visuels trop petits, la surface de communication est restreinte. Éviter le stickage ou la gravure directement sur le mobilier (risque de détérioration et de mésusage).

INUTILE DE DOUBLER

toutes les corbeilles de votre parc: oser la dédensification du maillage!



SIMPLE, ÉCONOMIQUE ET MOBILE

Le porte-sac vous permet de mettre en place le tri à moindre effort, notamment dans des établissements recevant du public (gymnase, salle de spectacle, etc.). Il peut être déployé en renfort du dispositif de tri hors foyer existant lors d'événements éphémères.

Les consignes de tri sont fixées sur l'équipement (mât ou plaque signalétique), évitant ainsi des inversions lors de l'intervention des équipes propreté par exemple, et assurant la pérennité de la communication. Vigilance cependant: la surface de communication étant limitée, le choix des visuels doit être ciblé.

Les porte-sacs sont adaptés pour des flux peu pondéreux, comme les emballages et papiers. La collecte du verre en sac n'est pas adaptée, car elle nécessite de la manutention pouvant générer des troubles musculosquelettiques (TMS) pour les équipes de propreté.

Un mobilier minimaliste avec peu d'alternative de personnalisation de son design. Le prérequis pour assurer sa bonne utilisation réside dans la mise en place de sacs-poubelles de couleurs différenciées selon les flux: jaune pour la collecte sélective et transparent pour les autres déchets.

La faible capacité de stockage nécessite un passage régulier des équipes de propreté pour éviter:

- une saturation du dispositif;
- un report du geste de tri sur le flux des autres déchets;
- des déchets abandonnés à proximité.

Le volume disponible pour le tri est de

3 À 5 FOIS

inférieur par rapport aux mobiliers capacitaires (colonnes, abris-bacs, hubs, bacs). Des emballages de grande taille (exemple: cartons de pizza) risquent d'obstruer ou de condamner tout ou partie du volume disponible.

Prendre contact avec le centre de tri pour s'assurer qu'il dispose d'un ouvrier de sac. Si tel n'est pas le cas, une étape intermédiaire d'ouverture et de vidage des sacs est nécessaire avant leur envoi en centre de tri pour éviter que les sacs fermés soient refusés. Cette étape s'accompagne néanmoins d'inconvénients (pénibilité, risque de TMS et tâches additionnelles).

Si le dispositif est installé à l'extérieur, prévoir un couvercle pour protéger les flux des intempéries et des nuisibles. Les stickers sur le couvercle – et sur le reste du mobilier – sont à proscrire suite à des constats de mésusages (arrachage, brûlures de mégots, etc.).

Le porte-sac est compatible avec les normes Vigipirate (transparence des sacs).

La visibilité des

DÉCHETS ANTÉRIEURS

grâce au sac transparent favorise un geste de tri plus intuitif mais pouvant être contreproductif lorsque les sacs sont pleins ou que le tri n'est pas bien réalisé.

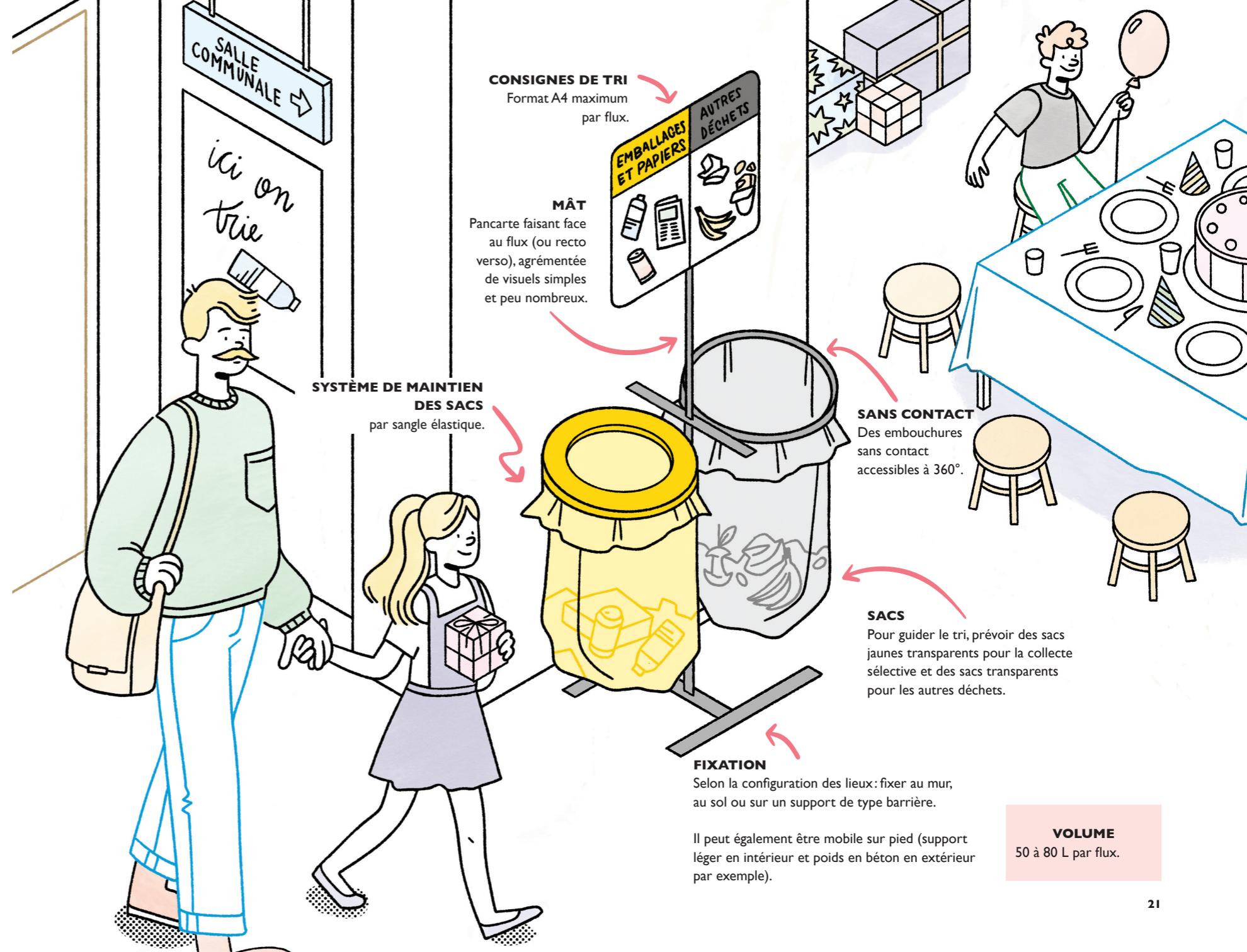
Moindre émergence dans le paysage du fait de la taille des porte-sacs... mais une

RÉGULARITÉ D'IMPLANTATION

principalement sur les

LIEUX DE PASSAGE

(accès, cheminements sur les événements, etc.).



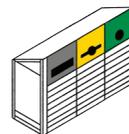
Il peut également être mobile sur pied (support léger en intérieur et poids en béton en extérieur par exemple).

VOLUME
50 à 80 L par flux.

LE DISPOSITIF DE TRI PÉRENNE SUR VOS ESPACES PIÉTONS

Voici des dispositifs indicatifs pour l'implantation du tri sur les espaces piétons de votre territoire (rue, passages, etc.). L'espace public est le reflet de votre politique de tri hors foyer: espace le plus large à couvrir et aussi le plus fréquenté par les résidents et gens de passage. Ainsi, une attention particulière doit être portée à cet espace du territoire.

Les **abris-bacs** sont à privilégier sur l'espace public où la consommation peut être importante, notamment à proximité des lieux de pause. Les **corbeilles** peuvent être une alternative dans les lieux de passage, là où les gisements de déchets sont moindres.



Focus sur l'abris-bac:

Il offre un bon équilibre entre capacité et encombrement:

plus capacitaire qu'une corbeille en complément du maillage de colonne à verre.

L'implantation de l'abris-bac doit être réfléchi en amont: ouverture en cohérence avec le flux piéton, disposé à proximité du chemin de collecte du camion, maillage régulier mais espacé.

Le flux en vrac est prêt à être collecté, les bacs peuvent être directement présentés à la collecte ou stockés dans une zone technique.

Personnaliser l'abris-bac à l'identité de votre territoire: matériau (bois, métal) et large espace de communication (face avant, faces latérales).

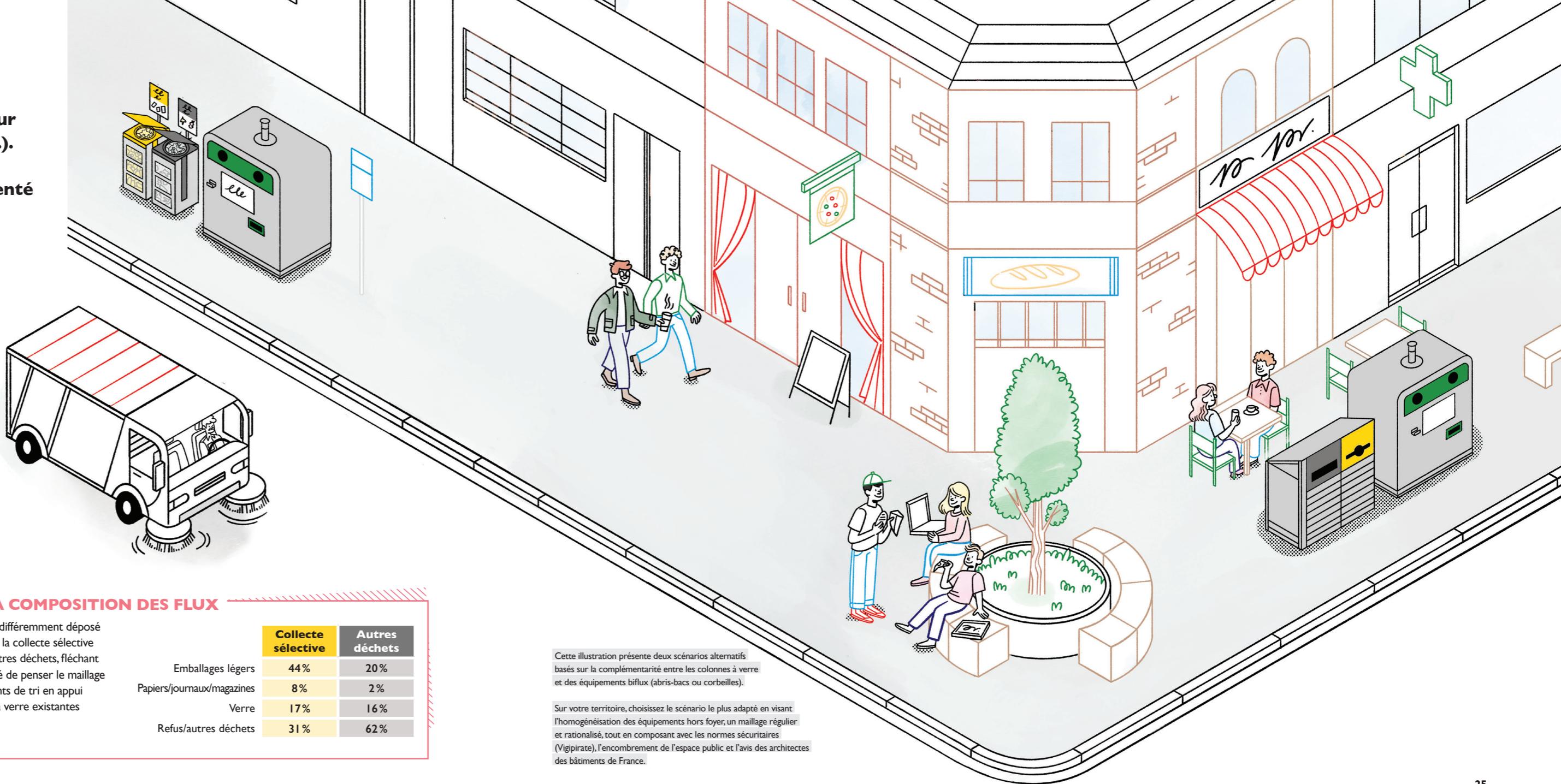
Le flux verre n'est pas systématique sur l'abris-bac: présent sur certains abris-bacs uniquement (les lieux de pause, proximité de parcs, etc.) et pensé en complément d'un éventuel maillage de colonnes aériennes de verre.

ZOOM SUR LA COMPOSITION DES FLUX

Le geste de tri des emballages et papiers est globalement conforme (52%) aux moyennes observées sur tous les types de lieux, mais un gisement d'emballages et de papiers graphiques de l'ordre de 22% reste à capter dans le flux des autres déchets.

Le verre est indifféremment déposé dans le flux de la collecte sélective et celui des autres déchets, fléchant sur la nécessité de penser le maillage des équipements de tri en appui des colonnes à verre existantes ou à installer.

	Collecte sélective	Autres déchets
Emballages légers	44%	20%
Papiers/journaux/magazines	8%	2%
Verre	17%	16%
Refus/autres déchets	31%	62%



Cette illustration présente deux scénarios alternatifs basés sur la complémentarité entre les colonnes à verre et des équipements biflux (abris-bacs ou corbeilles).

Sur votre territoire, choisissez le scénario le plus adapté en visant l'homogénéisation des équipements hors foyer, un maillage régulier et rationalisé, tout en composant avec les normes sécuritaires (Vigipirate), l'encombrement de l'espace public et l'avis des architectes des bâtiments de France.

LE DISPOSITIF DE TRI SUR UN ESPACE PROPICE À LA DÉAMBULATION ET À LA CONSOMMATION

Les promenades et parcs ouverts sont des lieux emblématiques des villes et génèrent un passage important, notamment aux beaux jours. Le dispositif de tri est donc clé pour capter à la fois le tout-venant quotidien et les pics de consommation. Le tri concourt à la propreté de l'espace, dans des lieux souvent végétalisés incluant des espaces verts.

Les abris-bacs sont à privilégier sur les espaces verts où la consommation peut être importante, notamment à proximité des lieux de pause.

Ils offrent un bon équilibre entre capacité et encombrement : plus capacitaires que des corbeilles et moins volumineux que des colonnes.

L'implantation de l'abri-bac doit être réfléchi en amont : ouverture en cohérence avec le flux piéton, dispositif disposé à proximité du chemin de collecte du camion, maillage régulier mais espacé.

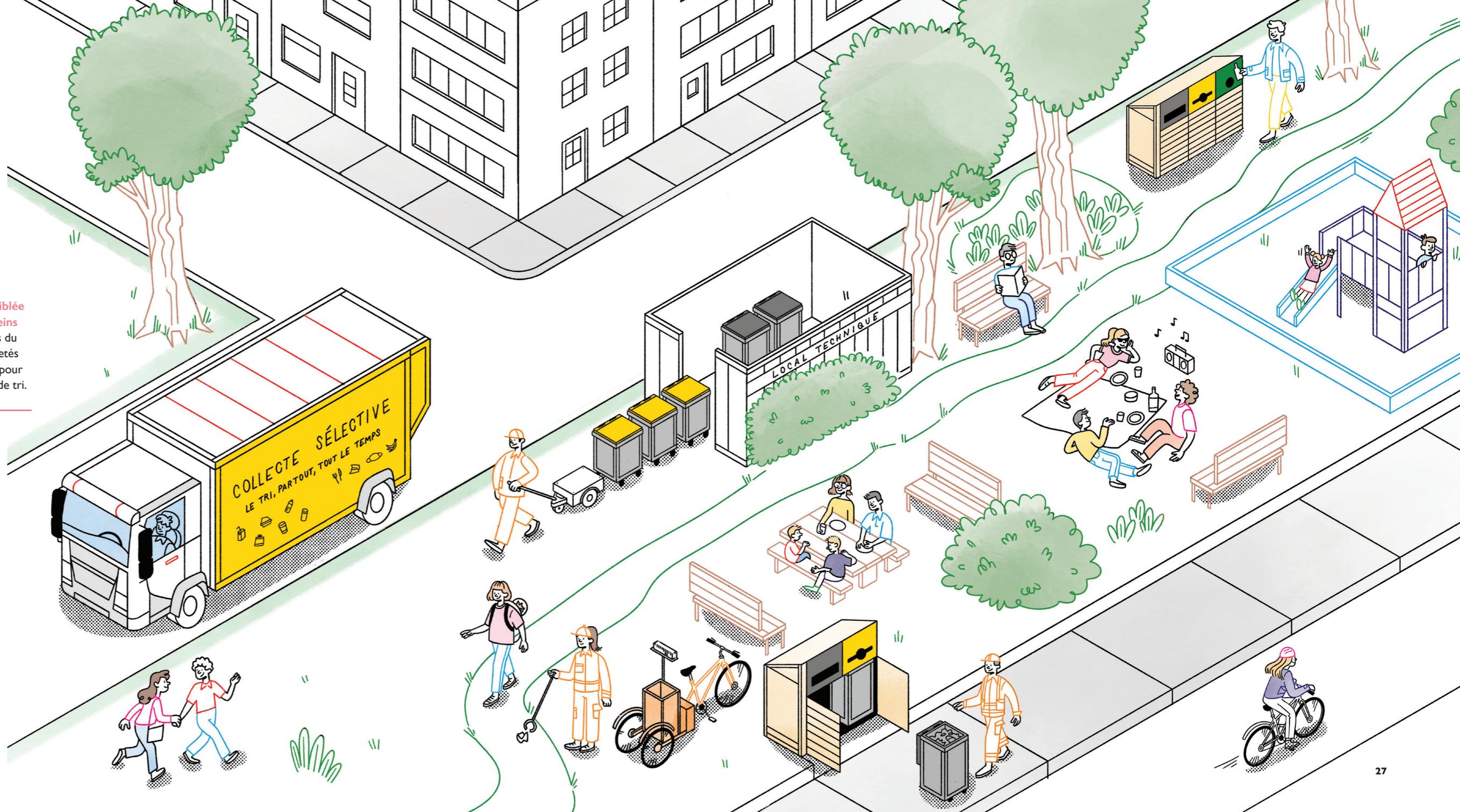
Le flux en vrac est prêt à être collecté, les bacs peuvent être directement présentés à la collecte ou stockés dans une zone technique.

Le flux verre n'est pas systématique sur l'abri-bac : présent sur certains abris-bacs uniquement (les lieux de pause, à proximité de parcs, etc.) et pensé en complément d'un éventuel maillage de colonnes aériennes de verre.

Personnaliser l'abri-bac à l'identité de votre territoire : matériau (bois, métal), large espace de communication (face avant, faces latérales), et favoriser une communication en lien avec la nature et le respect des espaces verts.

Une ou plusieurs zones de stockage avec des bacs permettent de massifier les flux avant la collecte. **Pour les parcs de moyenne et grande taille, prévoir un chariot roulant** ou un mini-véhicule utilitaire pour l'acheminement des déchets vers les zones de stockage.

Prévoir une communication ciblée sur les sacs de pique-nique pleins et les bouteilles remplies : lors du tri, les emballages doivent être jetés vidés, non imbriqués et en vrac pour une bonne captation en centre de tri.



LE TRI DANS UN ESPACE VÉGÉTALISÉ CLÔTURÉ

Sa configuration fermée permet une meilleure maîtrise des flux générés (moins de débordements, de dégradations, etc.).

Les pics de production des déchets nécessitent une organisation fine de la collecte aux moments clés des heures de repas.

Cette collecte ciblée participe à la bonne propreté des lieux et à la préservation des espaces naturels.

Privilégier un maillage aux **entrées et sorties du parc**, ainsi qu'à quelques points clés (zones de restauration et/ou de pause).

Les **abris-bacs biflux** (jaune pour les emballages et papiers, gris pour les autres déchets) sont positionnés à l'**intérieur** du parc.

Réduire le nombre d'équipements de tri **responsabilise le public**, les déchets au sol ne seront pas plus fréquents.

Selon la taille du parc, **une ou plusieurs colonnes à verre** sont positionnées à l'extérieur du parc, au niveau des entrées et sorties. Penser à ajouter une consigne directement sur les abris-bacs biflux pour guider vers les colonnes à verre.

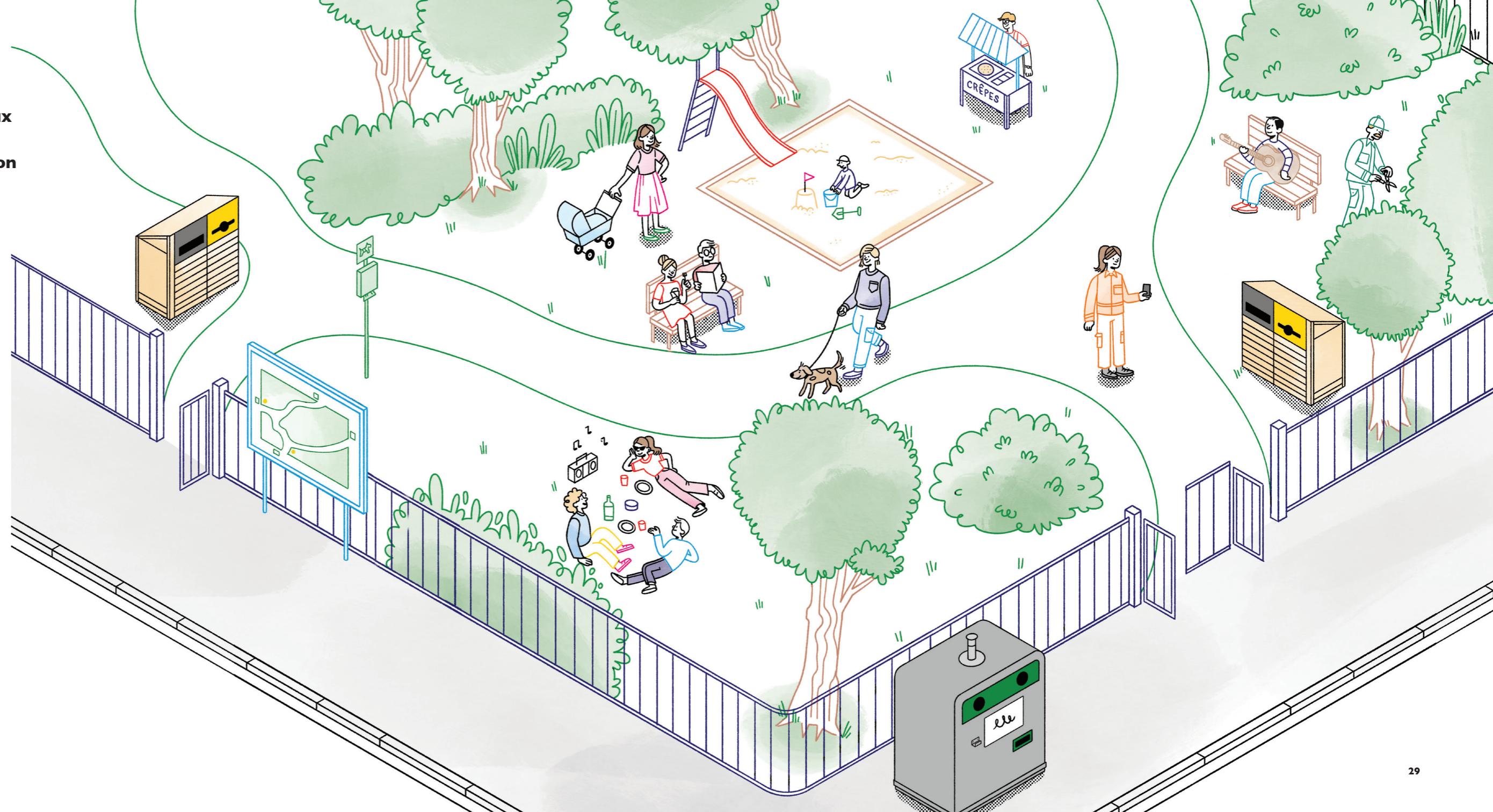
Assurer une bonne **coordination des équipes de propreté** du parc en charge de la précollecte et des équipes de la collecte (jours et heures de collecte par flux, lieux de dépôt, etc.).

Une ou plusieurs zones de **stockage** avec des bacs permettent de massifier les flux avant la collecte. Pour les parcs de moyenne et grande taille, prévoir un chariot roulant ou un mini-véhicule utilitaire pour l'acheminement des déchets vers les zones de stockage.

Favoriser une **communication en lien avec la nature** et le respect des espaces verts du parc.

Prévoir une communication ciblée sur les **sacs de pique-nique pleins** et **les bouteilles remplies**: lors du tri, les emballages doivent être jetés vidés, non imbriqués et en vrac pour une bonne captation en centre de tri.

Penser à déployer un plan d'implantation des dispositifs aux entrées et aux sorties du parc.



LE DISPOSITIF DE TRI POUR PRÉSERVER PLAGES, QUAIS ET ESPACES CÔTIERS

Les plages sont parfois situées au cœur même de la ville, obligeant une gestion appropriée des déchets. Le dispositif de tri doit s'adapter aux pics de fréquentation, à la météo locale (vent, chaleur, humidité, etc.) ainsi qu'aux autres spécificités (embruns marins, mouettes, sargasses, etc.).

Les mobiliers capacitaires (colonnes ou abris-bacs) sont à privilégier sur l'espace de cheminement se trouvant à proximité immédiate de la plage (promenade bitumée notamment), sans pour autant en disposer directement sur la plage.

Les colonnes et les abris-bacs garantissent une **protection des déchets d'emballages** (contrairement à une corbeille ou un porte-sac) dans des zones à variables météorologiques spécifiques (vent, humidité, etc.).

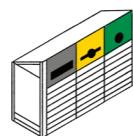
Personnaliser la colonne ou l'abri-bac à l'identité de votre territoire: matériau (bois, métal), large espace de communication (face avant, faces latérales). Et favoriser une communication en lien avec la nature et le respect des espaces maritimes.

Ces équipements offrent un bon équilibre quant à la capacité, l'absorption des flux lors des pics de consommation, la protection des flux et l'encombrement au sol lorsqu'ils sont installés uniquement **aux entrées et sorties du lieu.**

Le flux verre n'est pas systématique: présent uniquement sur les lieux de pause ou de consommation présumée de verre, il doit être pensé en complément d'un éventuel maillage de colonnes à verre.

Prévoir une communication ciblée **sur les sacs de pique-nique pleins et les bouteilles remplies:** lors du tri, les emballages doivent être jetés vidés, non imbriqués et en vrac pour une bonne captation en centre de tri.

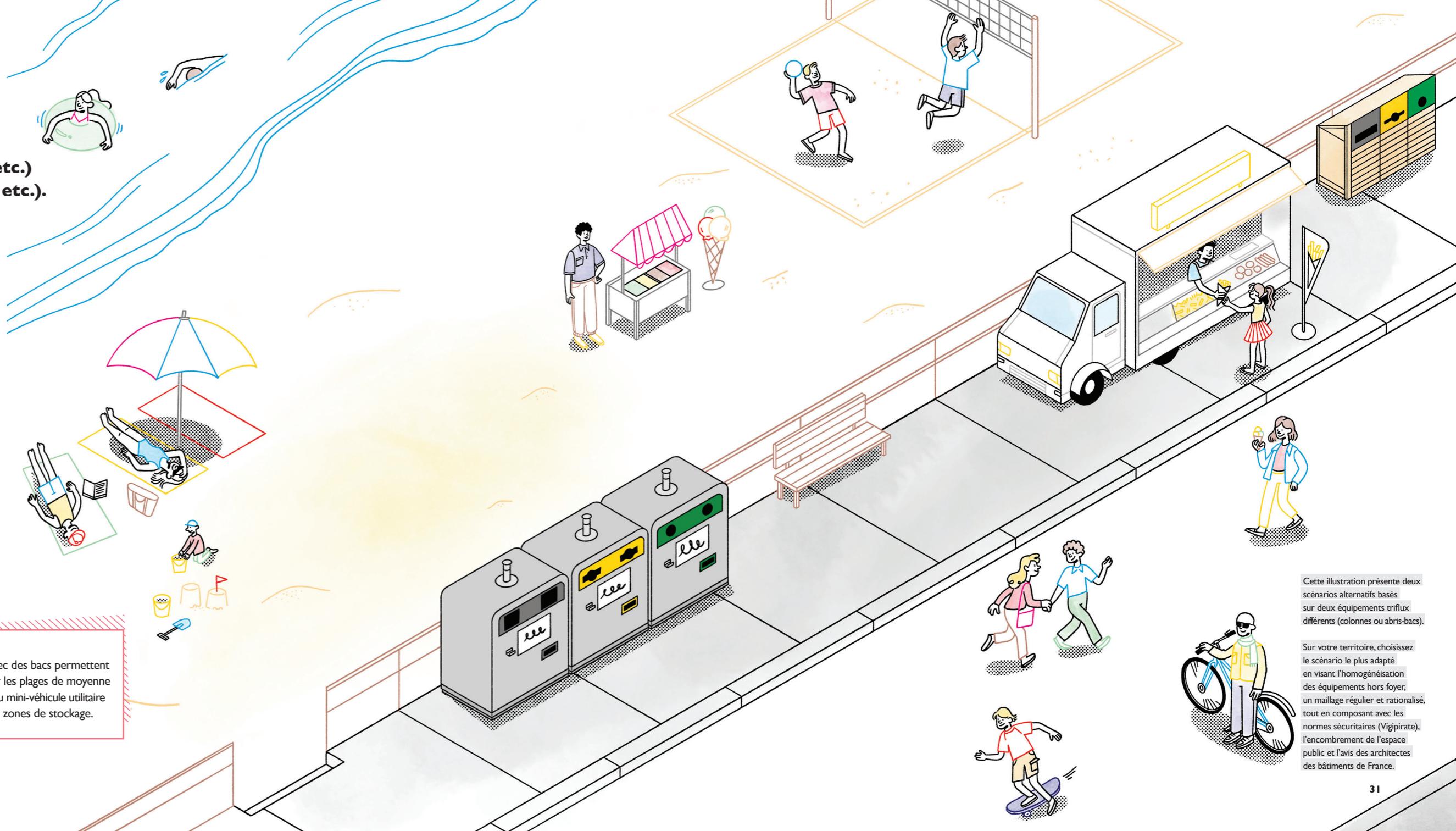
L'implantation doit être réfléchie en amont: **ouverture en cohérence avec le flux piéton,** dispositif disposé à **proximité du chemin de collecte** du camion, avec un maillage régulier mais espacé.



Le flux en vrac est prêt à être collecté, les bacs peuvent être directement présentés à la collecte ou stockés dans une zone technique.

ZOOM SUR L'ABRI-BAC

Une ou plusieurs zones de stockage avec des bacs permettent de massifier les flux avant la collecte. Pour les plages de moyenne et grande taille, prévoir un chariot roulant ou mini-véhicule utilitaire pour l'acheminement des déchets vers les zones de stockage.



Cette illustration présente deux scénarios alternatifs basés sur deux équipements triflux différents (colonnes ou abris-bacs).

Sur votre territoire, choisissez le scénario le plus adapté en visant l'homogénéisation des équipements hors foyer, un maillage régulier et rationalisé, tout en composant avec les normes sécuritaires (Vigipirate), l'encombrement de l'espace public et l'avis des architectes des bâtiments de France.

LE DISPOSITIF DE TRI EN MILIEU SCOLAIRE

À l'école comme à la maison, le tri est présent. Pour que le geste de tri soit possible pour tous, il est nécessaire d'adapter mobilier et communication aux différents âges (de la maternelle au lycée).

Afin de rendre le tri disponible et visible de tous, des équipements de tri doivent être disposés aux **endroits clés** :

- **À l'intérieur de la classe**, l'équipement doit être adapté aux enfants en termes de hauteur et d'accessibilité, avec une signalétique conforme au flux et adaptée à leur compréhension selon les âges.

- **À l'extérieur de la classe** (dans la cour de récréation et sous le préau), des corbeilles biflux sont à disposition pour absorber les déchets de la consommation du goûter.

- Dans la zone réservée à l'équipe administrative uniquement, où la consommation est identifiée, des zones de tri doivent être disposées.

- Enfin **un point de regroupement** de bacs 660 litres doit être mis à disposition du personnel en charge de vider les différentes corbeilles de tri et les bacs disposés dans les salles de classe.

Les consignes de tri (pictos ou photos) sont à **adapter au flux présent en milieu scolaire** :

- Pour les emballages et papiers: tube de colle, feuille de papier, sachet de gâteau, etc.

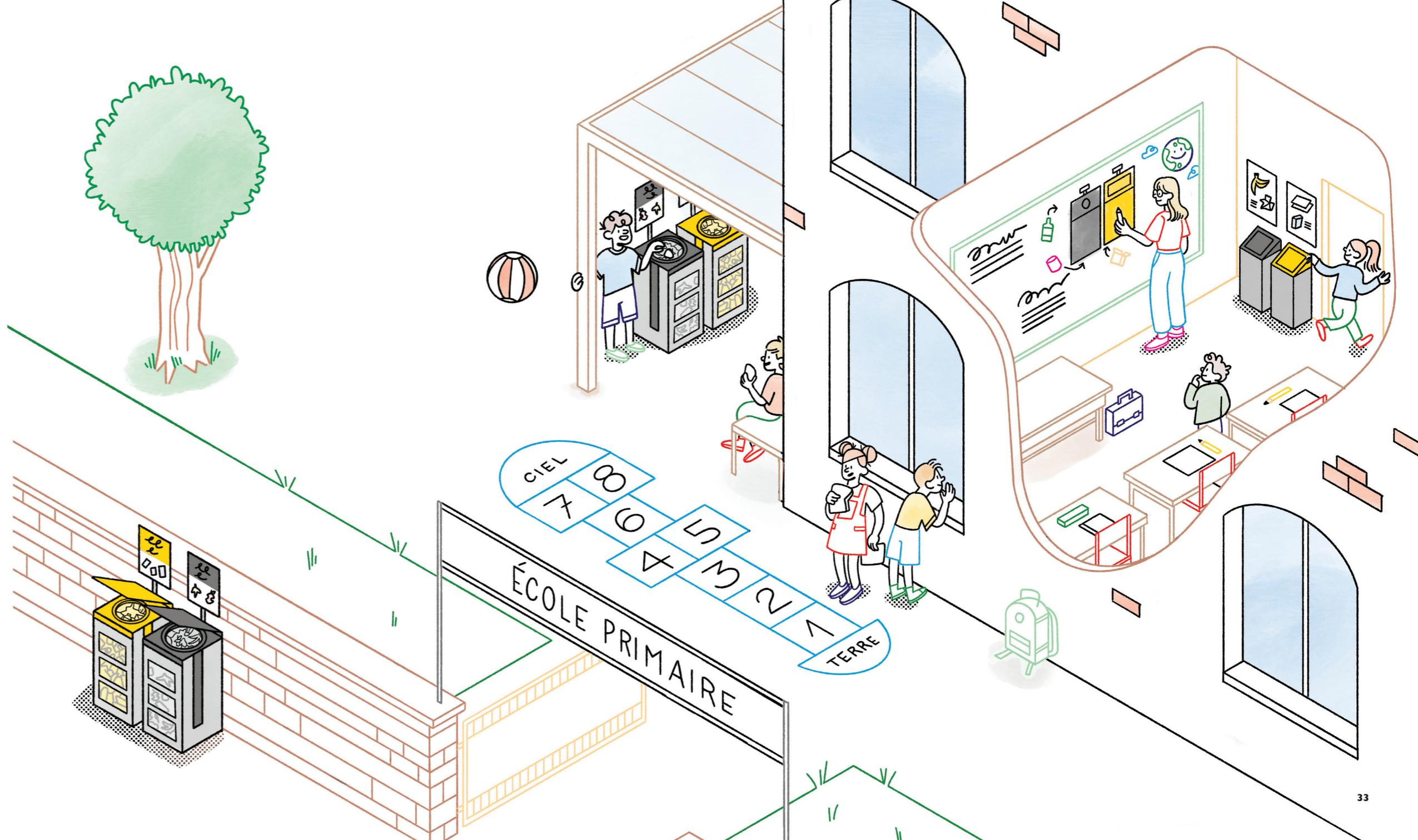
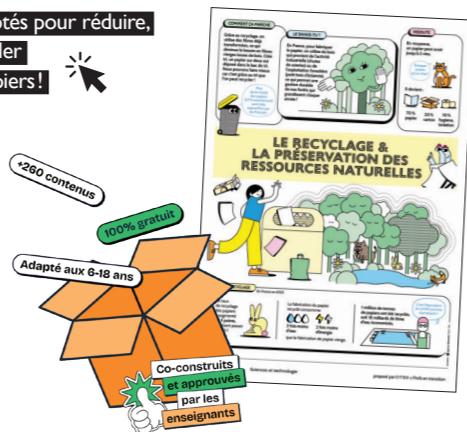
- Pour les autres déchets: stylo vide, mouchoir, peau de banane, etc.

À l'occasion de la rentrée des classes, vous pouvez organiser un tour de l'école, pour repérer les équipements de tri disponibles en classe et dans le reste de l'école, et une session de sensibilisation aux gestes de tri.

ÉVEILLER LES ENFANTS À L'ÉCOCITOYENNETÉ

Sur son site Internet, Citeo propose des outils et des ressources pour permettre aux relais pédagogiques, enseignants et parents d'accompagner les enfants et jeunes de 6 à 18 ans à comprendre les enjeux du développement durable et à agir en citoyen responsable.

Par ici les outils adaptés pour réduire, réemployer et recycler les emballages et papiers!



En France, **12 millions** d'écoliers, collégiens et lycéens fréquentent quelques **58910 établissements scolaires.**

GARANTIR LE TRI DANS VOS ESPACES D'ACCUEIL DU PUBLIC

L'enceinte fermée permet une meilleure maîtrise des flux générés (moins de débordements, de dégradations, etc.). Une communication adaptée aux spécificités du lieu facilitera l'adhésion du public aux gestes de tri, notamment auprès d'un public régulier (abonnés, résidents du quartier, etc.).

Privilégier un maillage aux **entrées et sorties** de l'établissement, ainsi qu'à quelques points clés (zones de restauration et/ou de pause).

La **dédensification du maillage** d'équipements de tri **responsabilise le public** et les déchets au sol ne sont pas plus fréquents.

Privilégier un dispositif tout-en-un: **porte-sac et consignes de tri sur un même mobilier** (via un mât par exemple) pour garantir l'alignement entre consignes de tri et flux.

Adapter les **consignes de tri aux produits vendus** dans votre établissement et aux déchets d'emballages associés (emballages de snacks, sodas en bouteille plastique, etc.).

Dans la majorité des cas, **le flux de verre n'est pas autorisé** ni consommé dans ces lieux.

Assurer un passage régulier des équipes de propreté pour **renouveler les sacs**, et assurer des sacs jaunes transparents pour les emballages et papiers, et des sacs transparents pour les autres déchets.

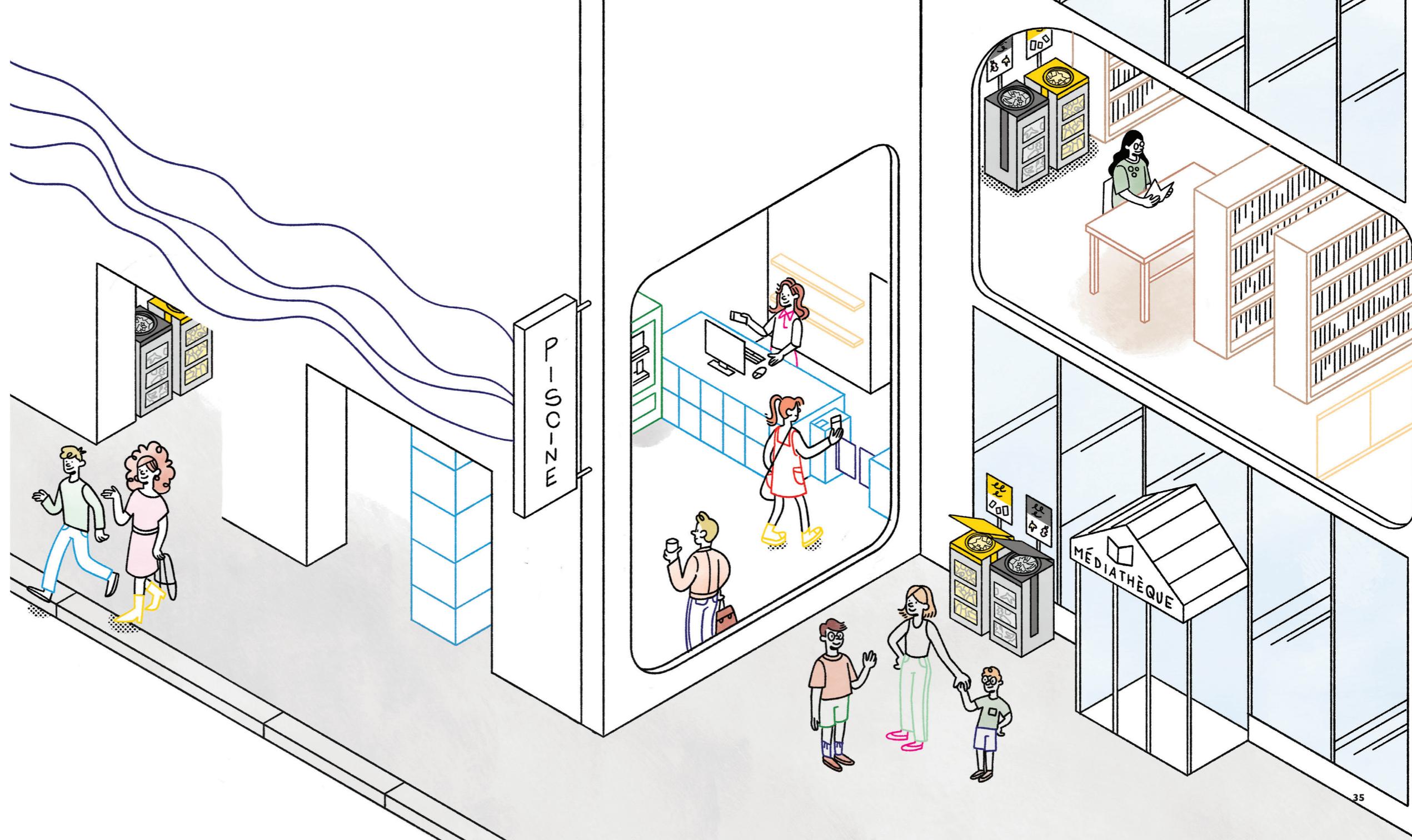
Garantir une **zone de stockage** avec des flux bien dissociés et un volume de bacs suffisamment capacitaires pour absorber les flux avant la collecte.

Faire le lien avec la collectivité pour être **intégré dans le circuit de collecte** ou contractualiser avec un prestataire privé.

Favoriser une **communication en lien avec la nature du lieu** (bibliothèque, piscine, cinéma, salle de concert, etc.).

DANS LES ERP, QUELS GISEMENTS SONT RETROUVÉS DANS LES ÉQUIPEMENTS?

	Collecte sélective	Autres déchets
Emballages et papiers	55%	32%
Emballages en verre	6%	5%
Refus/autres déchets	39%	63%



LE TRI DANS VOS GYMNASES & INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Un dispositif à ajuster en fonction des spécificités locales : fréquentation des lieux, organisation d'événements ouverts au public, existence de lieux de restauration, accès des utilisateurs en fonction de leur arrivée via les parkings, arrêts de transport en commun, etc.

Prévoir un maillage aux **points d'entrée et de sortie** de l'espace sportif et au sein de chacune de ses zones (gymnase, terrains extérieurs, buvettes, etc.).

Les abris-bacs présents en extérieur **répondent aux pics de consommation** (matches, tournois, etc.). Des **porte-sacs peuvent venir en complément** les jours de grande affluente.

Privilégier les porte-sacs et **éviter les sacs accrochés aux barrières** (attache difficile, risque d'arrachement, non propices au tri, etc.).

Organiser une **rotation régulière** des sacs pour éviter les débords.

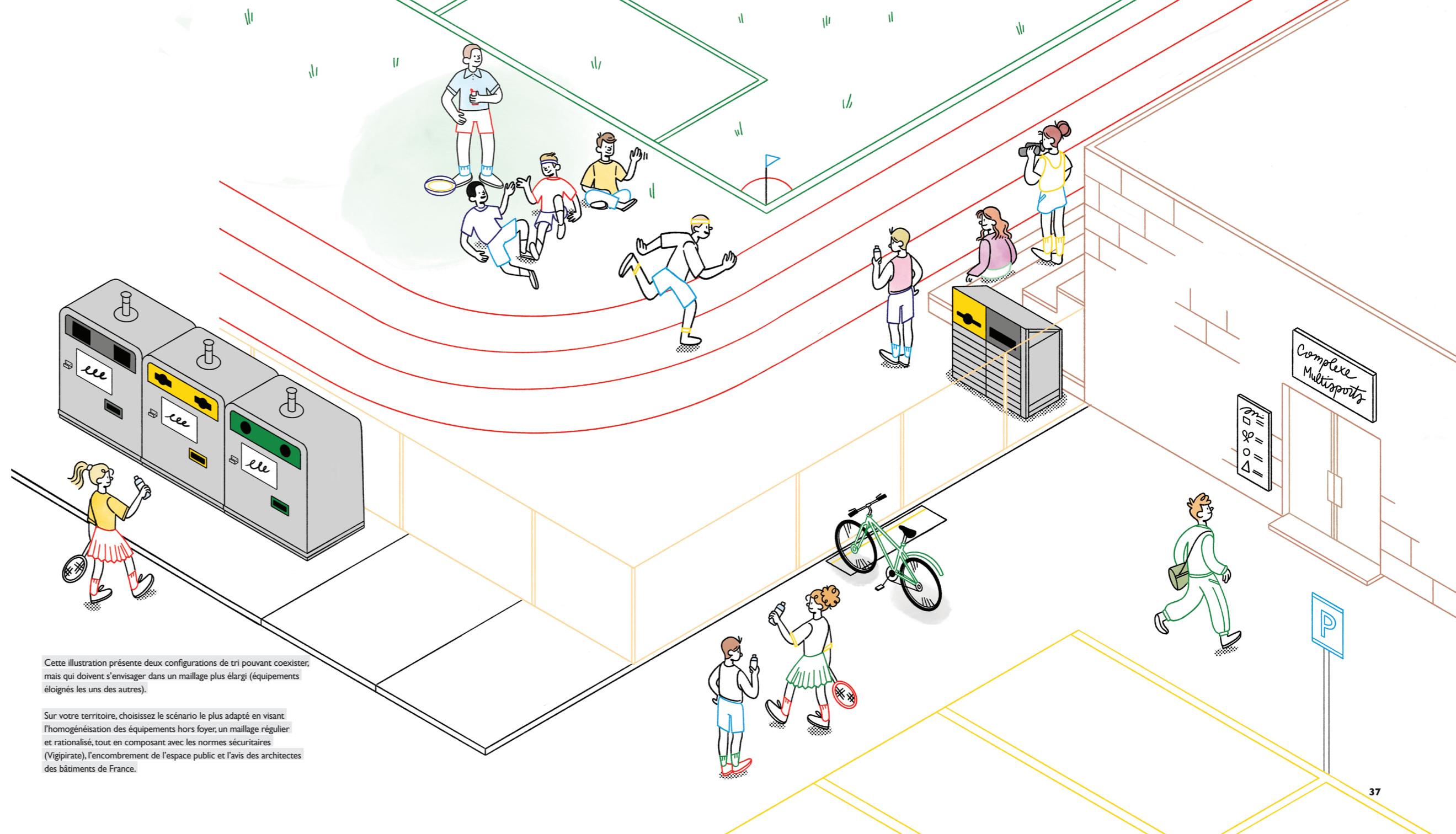
Mettre l'accent sur la couleur jaune, visible de loin et associée au tri, pour une bonne émergence des dispositifs de tri dans une zone pouvant être vaste.

Informez le public que le tri est présent sur l'espace sportif (entraîneurs, équipes pédagogiques, ambassadeurs du tri, affiches, etc.).

Donner des consignes claires aux agents de propreté et aux bénévoles (respect du code couleur entre sacs et bacs, mise en vrac nécessaire ou non, etc.).

Les espaces à parcourir pouvant être grands, **assurer une présence régulière de zones de stockage**, elles-mêmes à proximité des zones de collecte par camion. En cas de besoin, doter l'équipe d'un chariot de précollecte ou d'un mini-véhicule utilitaire.

Sauf si cela n'est pas autorisé, penser à **mettre un bac de tri de verre à côté des zones d'achat** et de consommation de produits dont l'emballage est en verre.



Cette illustration présente deux configurations de tri pouvant coexister, mais qui doivent s'envisager dans un maillage plus élargi (équipements éloignés les uns des autres).

Sur votre territoire, choisissez le scénario le plus adapté en visant l'homogénéisation des équipements hors foyer, un maillage régulier et rationalisé, tout en composant avec les normes sécuritaires (Vigipirate), l'encombrement de l'espace public et l'avis des architectes des bâtiments de France.

LE DISPOSITIF DE TRI ÉPHÉMÈRE

Voici des dispositifs indicatifs pour l'implantation du tri sur le parcours spectateur de votre événement (culturel, sportif, etc.).

Le dispositif est à ajuster en fonction des spécificités locales: public attendu, dispositif de tri existant, présence ou non de buvettes ou de *food trucks*, flux du public en fonction de leur arrivée via les parkings, arrêts de transport en commun, etc.

Les hubs de tri permettent d'absorber les flux et de pallier d'éventuelles contraintes de collecte (inaccessibilité sur certains créneaux horaires). Ils peuvent également devenir des zones de stockage.

HUBS / ZONES DE STOCKAGE

Ratio de 1 bac de 360 L disponible pour 2 à 3 bacs de rotation.

Les porte-sacs complètent le maillage, notamment sur les zones d'approche. Penser à organiser une rotation régulière des sacs pour éviter les débords.

Privilégier les porte-sacs et éviter les sacs accrochés aux barrières (attache difficile, risque d'arrachement, non propices au tri, etc.).

Adapter le maillage des points de tri aux distances à parcourir par les visiteurs, sans oublier les axes secondaires et les flux de circulation piétons.

Lorsque la foule est dense, rapprocher au maximum les points de tri les uns des autres.

Assurer la visibilité des points de tri de près et de loin (oriflammes, totems, couleurs vives, etc.).

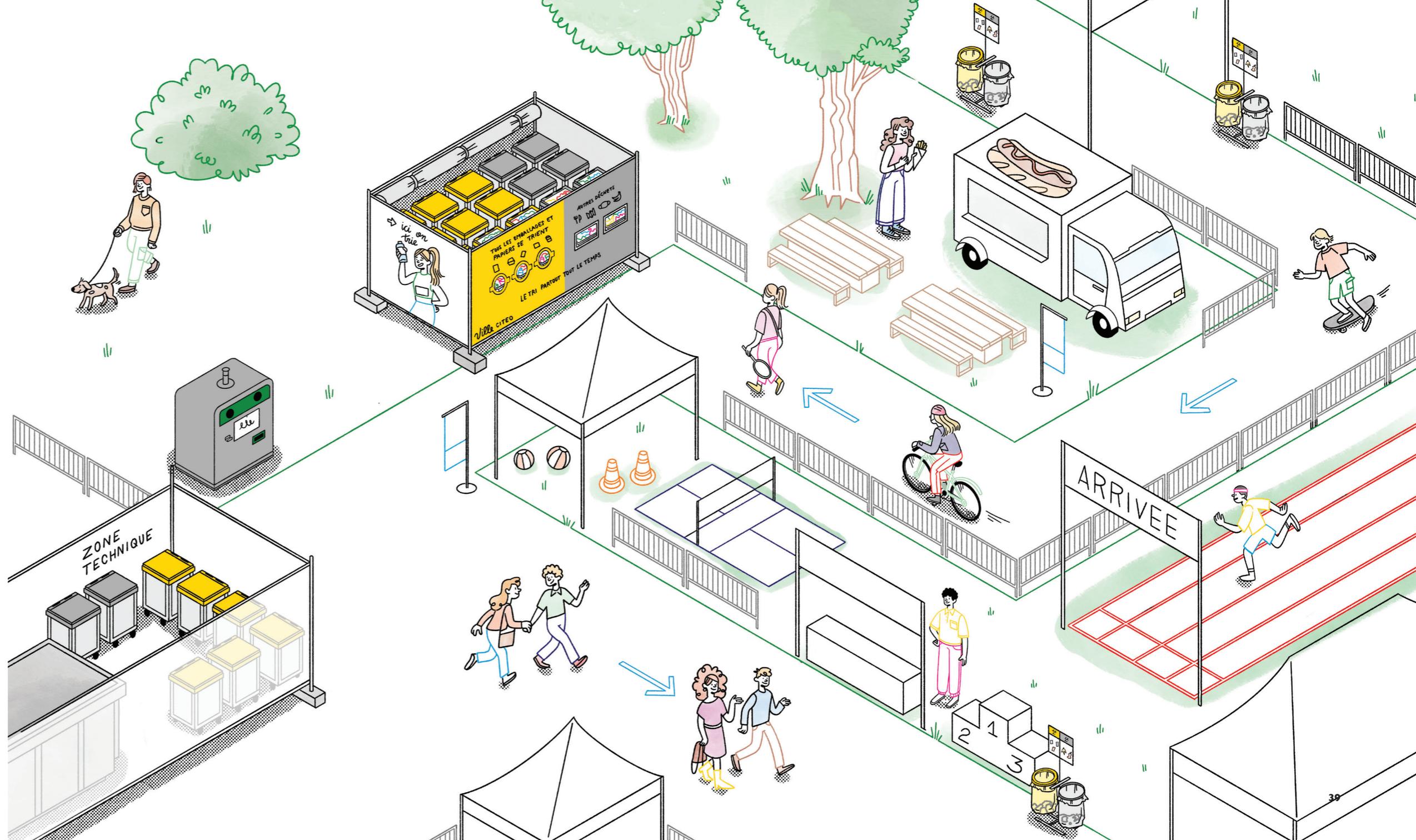
Installer des points de tri à proximité immédiate des zones de pause et/ou de restauration.

Prévoir un point de collecte du verre dans et/ou à proximité de la zone de stockage.

Dimensionner les zones de stockage en fonction du nombre de flux à collecter (collecte sélective, verre, biodéchets, etc.) et des volumes (plus importants à proximité des festivités), et penser leur espacement (accessibilité à pied pour les agents).

LE PORTE-SAC

Implantation tous les 100 à 200 MÈTRES maximum, de part et d'autre du trottoir ou du passage et à distance raisonnable de la zone technique (à pied pour les agents).

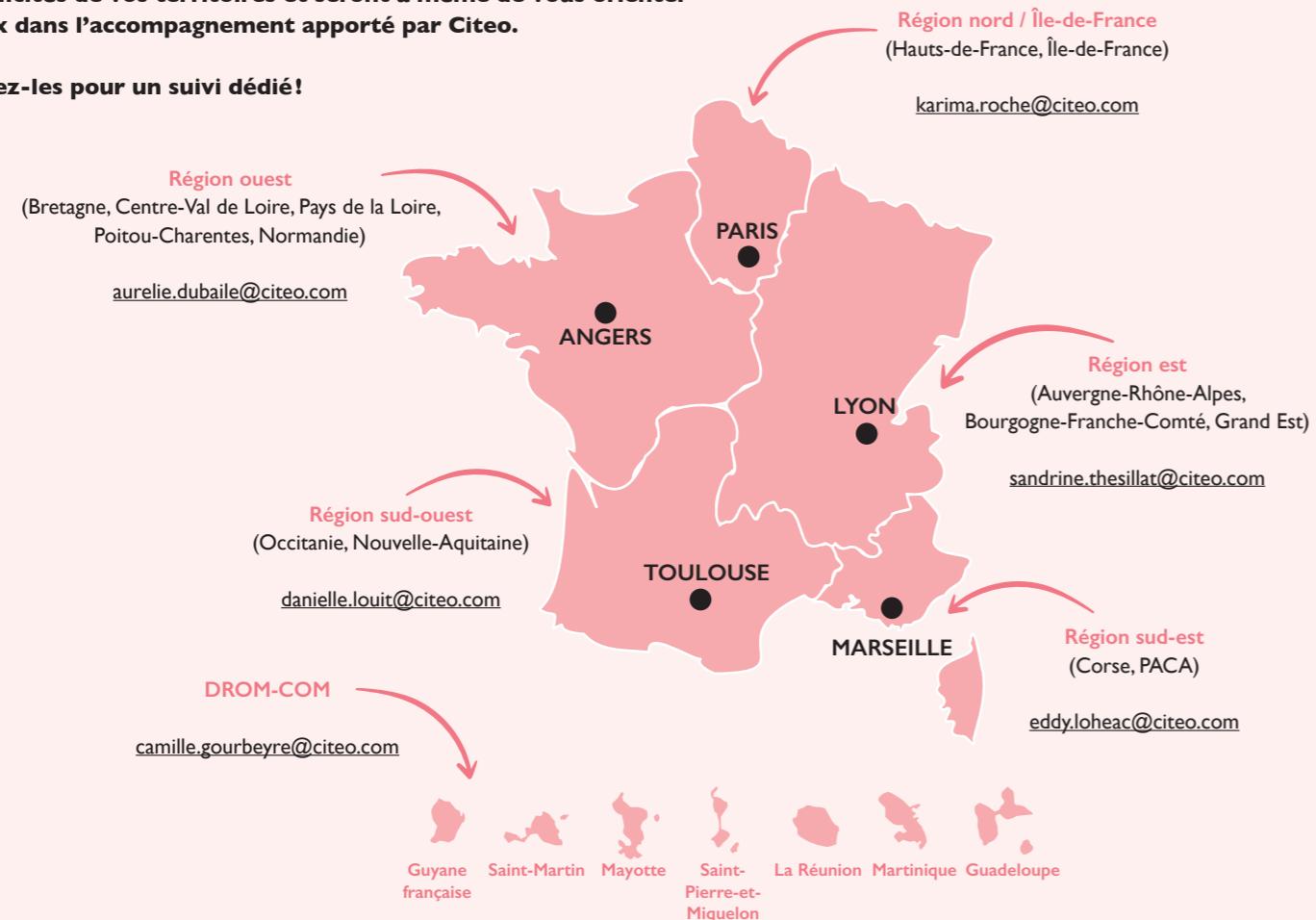


CITEO À VOS CÔTÉS DANS LES TERRITOIRES

Fort de cette expertise hors foyer, les équipes régionales de Citeo sont à vos côtés pour vous accompagner sur les meilleurs choix d'équipements et d'implantations à effectuer sur vos territoires.

Près de 70 référents territoriaux Citeo œuvrent au quotidien, notamment pour accompagner la mise en place du tri hors foyer. Ils connaissent les spécificités de vos territoires et seront à même de vous orienter au mieux dans l'accompagnement apporté par Citeo.

Contactez-les pour un suivi dédié!



NOS ÉTUDES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

1 Les brochures Citeo pour s'inspirer

LES CAHIERS DU HORS FOYER

Découvrez les expérimentations conduites dans les territoires avec les collectivités locales, des interviews et des conseils méthodologiques.



LE GUIDE HORS FOYER SPORT

Découvrez le guide à destination de tous les acteurs locaux qui, au quotidien, organisent, gèrent ou supervisent des événements ou des lieux sportifs et souhaitent concrétiser le geste de tri au sein de leurs espaces.



2 Les outils Citeo au service de vos actions

QUITRI, UNE PLATEFORME POUR VOUS FACILITER LA MISE EN PLACE DU TRI

Quitri est une plateforme gratuite créée par Citeo pour valoriser le tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques dans les établissements et pendant les événements, elle permet:

- d'entrer en relation avec des prestataires déchets et fournisseurs d'équipements;
- de disposer de conseils pratiques;
- de télécharger des kits de communication et de formation prêts à l'emploi.



KIT DE COMMUNICATION ESPACE PUBLICS & LIEUX SPORTIFS

Téléchargez le kit complet sur trionsplus.fr et personnalisez vos affiches «prêtes à imprimer» en y apposant votre logo.



Pour se mettre en action: l'appel à projets hors foyer 2025

CITEO ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE POUR RECYCLAGE DES DÉCHETS D'EMBALLAGES MÉNAGERS ISSUS DE LA CONSOMMATION HORS FOYER.

En mai 2025, Citeo a lancé la septième phase de son appel à projets (AAP) dédié au déploiement des équipements de précollecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade et pris en charge par le service public de prévention et de gestion des déchets (SPGD) ou les services propreté des collectivités.



SOURCES

Au travers de ce Cahier du hors foyer – Volume II, Citeo souhaite remercier toutes les collectivités territoriales lauréates ayant accepté et favorisé la réalisation de mesures terrain sur leur territoire, qu’il s’agisse de mesures techniques ou auprès des usagers de leurs équipements de tri. La consolidation des résultats de toutes ces mesures est à la base des recommandations que vous retrouvez dans ce document.

Mesures techniques

Citeo a mandaté deux bureaux d’études – **Optae** et **Verdicité** – en charge de la réalisation de **mesures qualitatives** (analyse de la composition du flux via une campagne de caractérisations) et **quantitatives** (recueil et analyse des données techniques de collecte).

En collaboration avec les lauréats, ce sont ainsi près de **50 territoires** qui ont fait l’objet de **100 campagnes de caractérisations** (311 prélèvements) entre 2021 et 2024 sur les différents types d’équipements (colonnes, abris-bacs, corbeilles, hubs de tri, porte-sacs).



Études usagers

Citeo a mandaté l’**institut d’études OpinionWay** pour la réalisation d’une enquête d’ampleur basée sur une double méthodologie:

- **des enquêtes quantitatives** en face à face (6731 personnes interrogées);
- **des enquêtes ethno-qualitatives in situ** (266 entretiens)

Cette enquête s’est déroulée sur trois ans (de 2021 à 2024) sur 26 territoires répartis en France.

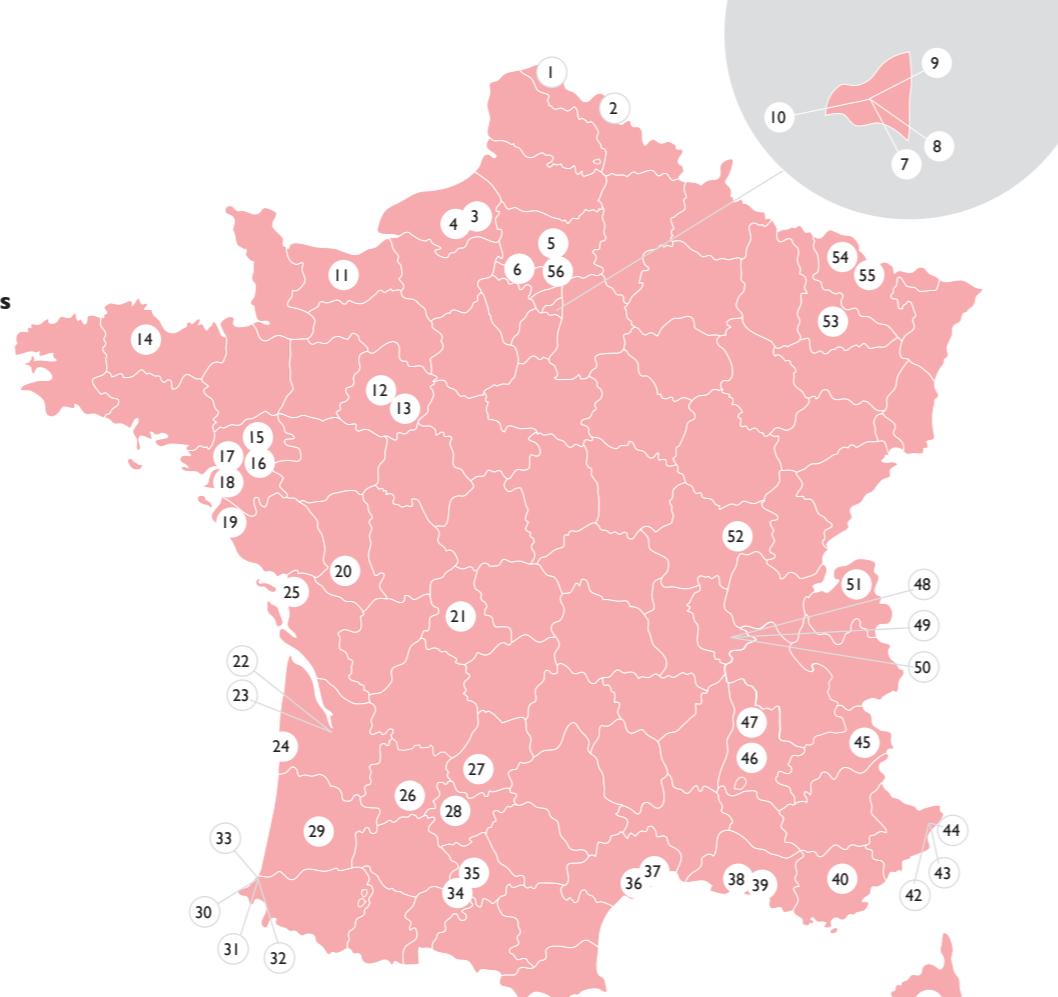


- | | |
|---|---|
| 1 • JCDecaux – Communauté urbaine de Dunkerque | 13 • VINCI Autoroutes – Aire de Sarthe Sargé-Le-Mans Sud |
| 2 • Keolis – Métro de Lille | 14 • SMITRED Ouest d’Armor |
| 3 • Ville de Rouen | 15 • JCDecaux – Nantes Métropole |
| 4 • Métropole Rouen Normandie | 16 • Nantes Métropole |
| 5 • Syndicat Mixte du Département de l’Oise (SMDO) | 17 • Pornic Agglo Pays de Retz |
| 6 • Parc Aventure Land – Magny-en-Vexin | 18 • Saint-Nazaire Agglo |
| 7 • Ville de Paris – Stades Ladoumègue, Carpentier et Charléty | 19 • Communauté de Communes Île de Noirmoutier |
| 8 • Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) | 20 • Ville de Niort |
| 9 • Paris La Défense | 21 • Limoges Métropole |
| 10 • Ville de Paris | 22 • Aéroport de Bordeaux-Mérignac (concessionnaire SABM) |
| 11 • Communauté urbaine Caen la Mer | 23 • Bordeaux Métropole |
| 12 • Communauté urbaine Le Mans Métropole | 24 • Communauté d’agglomération du Bassin d’Arcachon Sud (COBAS) |
| | 25 • JCDecaux – Ville de La Rochelle / |

- | | |
|---|---|
| Communauté d’agglomération de La Rochelle | 26 • Ville d’Agen |
| 27 • Ville de Cahors | 28 • JCDecaux – Communauté d’agglomération Grand Montauban |
| 29 • Sictom du Marsan | 30 • JCDecaux – Ville de Bayonne |
| 31 • JCDecaux – Ville d’Anglet | 32 • Vinci Autoroutes du Sud de la France (6 aires) |
| 33 • JCDecaux – Ville de Biarritz | 34 • Université fédérale de Toulouse (multi-campus à Toulouse) |
| 35 • Toulouse Métropole | 36 • Communauté d’agglomération du Pays de l’Or |

- | | |
|---|---|
| 37 • Occitanie Events – Parcs des expositions de Montpellier | 47 • Ville de Valence |
| 38 • Ville de Marseille – SA Foire Internationale de Marseille (SAFIM) | 48 • Grand Parc de Miribel-Jonage – SYMALIM |
| 39 • Métropole Aix-Marseille-Provence (VTNR pour les plages) | 49 • Grand Parc de Miribel-Jonage – SPL Segapal |
| 40 • Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon | 50 • SITOM Sud Rhône |
| 41 • SYVADEC – Università di Corsica Pasquale Paoli | 51 • JCDecaux – Ville d’Annecy |
| 42 • VINCI Autoroutes – VINCI Escot (9 aires) | 52 • Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise |
| 43 • Aéroport Nice-Côte d’Azur | 53 • Destination Nancy |
| 44 • Métropole Nice-Côte d’Azur | 54 • JCDecaux – Ville de Metz |
| 45 • Communauté de communes du Briançonnais | 55 • Ville de Thionville |
| 46 • Ville de Montélimar | 56 • Stade de France – Plaine Commune |

- | |
|--|
| GL Events: 21 sites dans toute la France |
| SNCF Gares & Connexions: 48 gares |



CRÉDITS

Publié par Citeo // Conçu et réalisé par l’agence 3^e étage // Imprimé sur papier recyclé // Juin 2025.
Le présent document demeure la propriété de Citeo. Il est transmis à titre purement informatif et n’a pas valeur d’avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s’assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo décline toute responsabilité pour toute erreur ou omission. Citeo ne garantit ni la pérennité ni l’exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l’état de l’art et des dispositifs des REP emballages ménagers et papiers graphiques. À ce titre, le détenteur reste seul responsable de l’utilisation de ce document.



CENTRE DE TRI

COLLECTE SÉLECTIVE
LE TRI FACILE C'EST LE TEMPS

ZONE TECHNIQUE

ARRIVÉE

 **LE TRI + FACILE**  **LIVRET**  **BAG DE TRI**

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

www.citeo.com